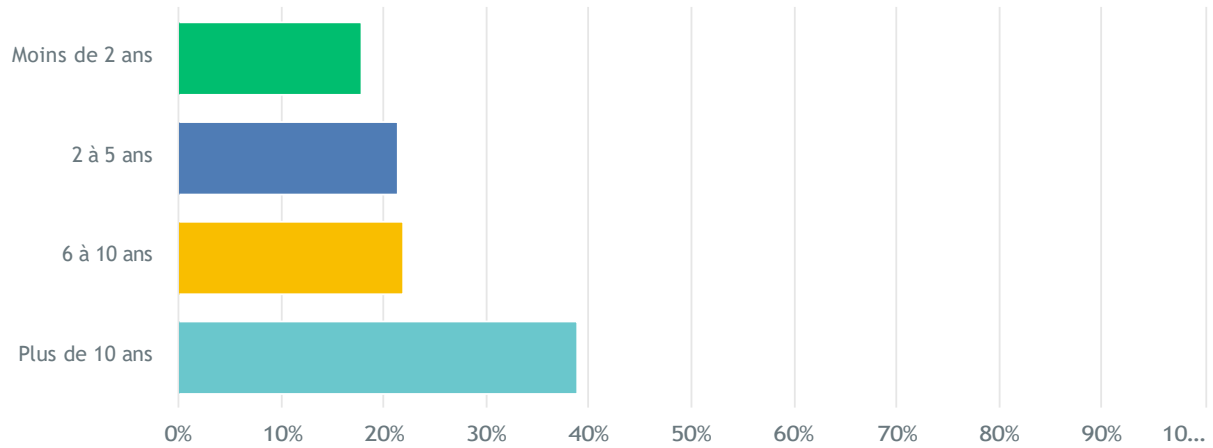


Q1 Depuis combien de temps exercez-vous en qualité de médiateur familial ?

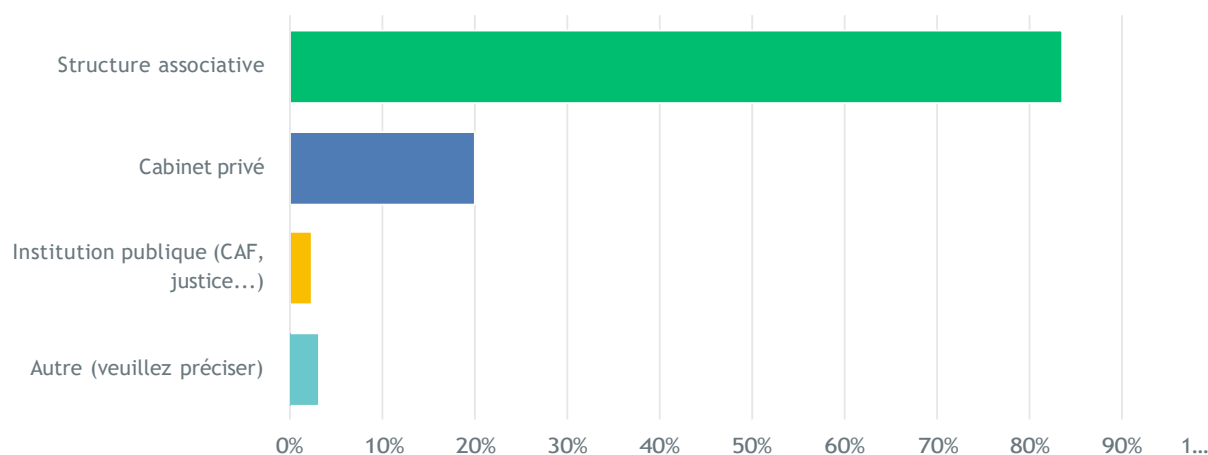
Réponses obtenues : 219 Question(s) ignorée(s) : 2



| Choix des réponses | Pourcentage | Réponses |
|--------------------|-------------|----------|
| Moins de 2 ans | 17.81% | 39 |
| 2 à 5 ans | 21.46% | 47 |
| 6 à 10 ans | 21.92% | 48 |
| Plus de 10 ans | 38.81% | 85 |
| Total | | 219 |

Q2 Dans quel(s) cadre(s) exercez-vous principalement ?

Réponses obtenues : 219 Question(s) ignorée(s) : 2



| Choix des réponses | Pourcentage | Réponses |
|--|-------------|----------|
| ● Structure associative | 83.56% | 183 |
| ● Cabinet privé | 20.09% | 44 |
| ● Institution publique (CAF, justice...) | 2.28% | 5 |
| ● Autre (veuillez préciser) | 3.20% | 7 |
| Total | | 239 |

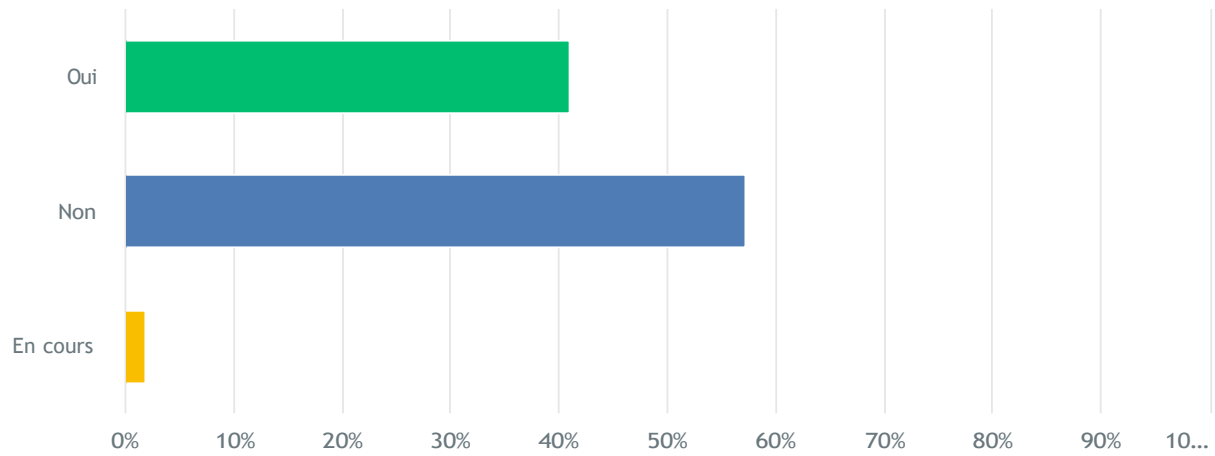
Ce questionnaire vise à mieux comprendre les pratiques, les défis et les besoins des médiateurs familiaux confrontés à des situations impliquant des violences intrafamiliales. Merci pour votre participation.

SurveyMonkey

| # | AUTRE (VEUILLEZ PRÉCISER) | DATE |
|---|---|---------------------|
| 1 | Au sein d'une association bénéficiant de la prestation de service | 1/7/2026 7:28 PM |
| 2 | J'ai également été salarié en association, mais cela ne m'a plus convenu pour des questions éthiques. | 1/3/2026 3:07 PM |
| 3 | Actuellement en recherche d'emploi | 12/30/2025 10:01 AM |
| 4 | Libéral dans une association | 12/29/2025 6:36 PM |
| 5 | 10 ans association et 5 ans en secteur libéral | 12/29/2025 5:52 PM |
| 6 | Cabinet libéral et en secteur associatif | 12/29/2025 1:18 PM |
| 7 | Au sein d'une association bénéficiant de la prestation de service et libéral | 9/15/2025 8:23 AM |

Q3 Avez-vous reçu une formation spécifique sur la gestion des violences intrafamiliales ?

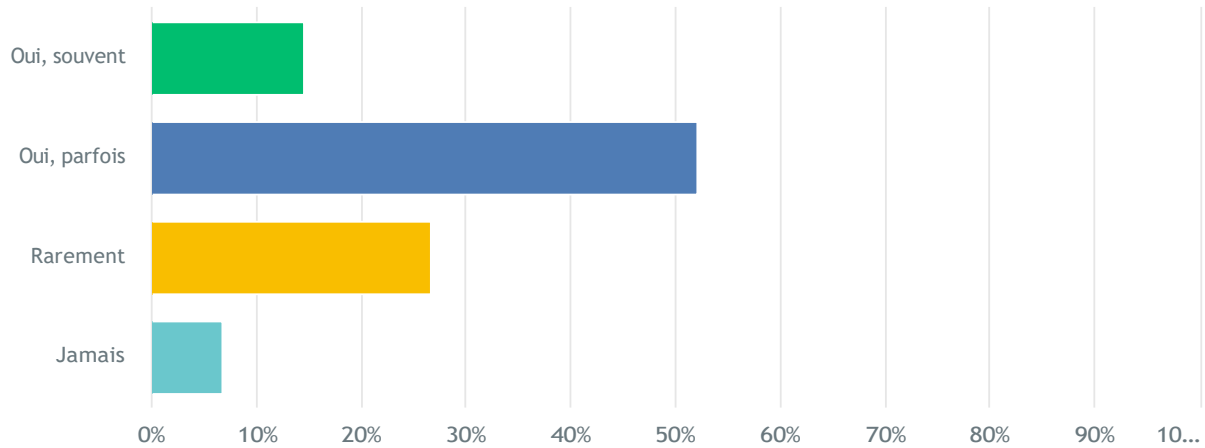
Réponses obtenues : 220 Question(s) ignorée(s) : 1



| Choix des réponses | Pourcentage | Réponses |
|--|-------------|----------|
| ● Oui | 40.91% | 90 |
| ● Non | 57.27% | 126 |
| ● En cours | 1.82% | 4 |
| Total | | 220 |

Q4 Avez-vous été confronté à des situations de violence entre les parties lors d'une médiation ?

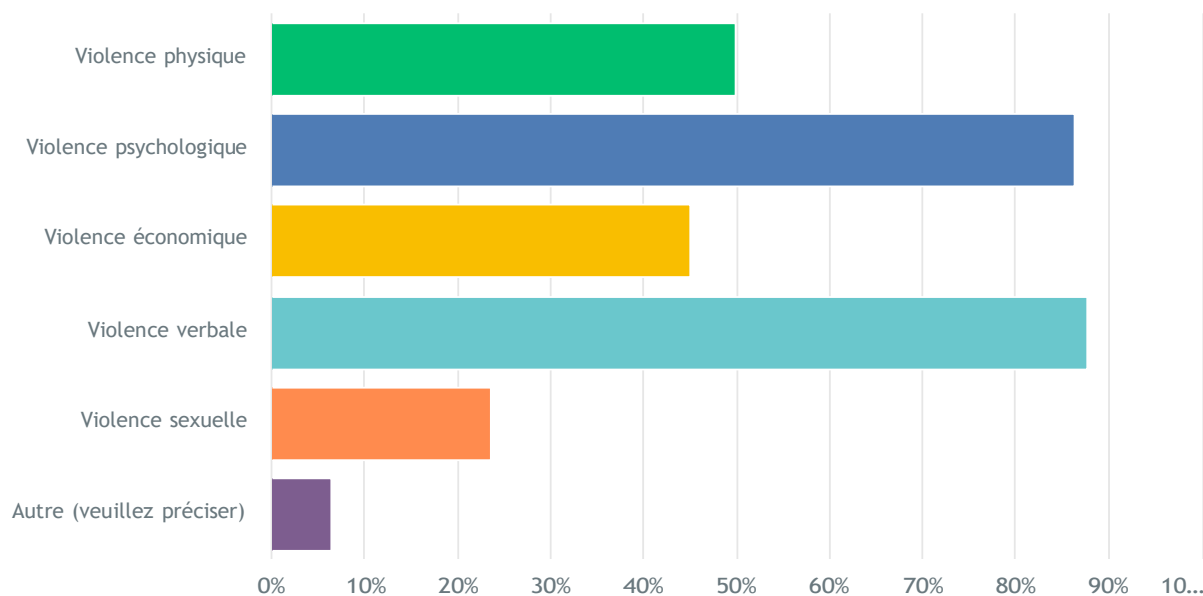
Réponses obtenues : 221 Question(s) ignorée(s) : 0



| Choix des réponses | Pourcentage | Réponses |
|---|-------------|----------|
| ● Oui, souvent | 14.48% | 32 |
| ● Oui, parfois | 52.04% | 115 |
| ● Rarement | 26.70% | 59 |
| ● Jamais | 6.79% | 15 |
| Total | | 221 |

Q5 Quels types de violences avez-vous le plus souvent identifiés ?

Réponses obtenues : 220 Question(s) ignorée(s) : 1

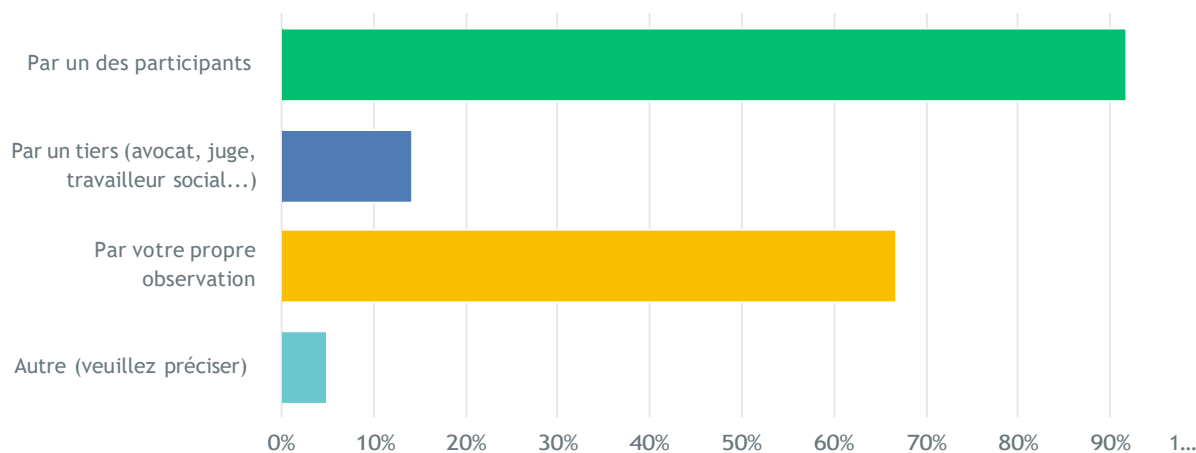


| Choix des réponses | Pourcentage | Réponses |
|--|-------------|------------|
| ● Violence physique | 50.00% | 110 |
| ● Violence psychologique | 86.36% | 190 |
| ● Violence économique | 45.00% | 99 |
| ● Violence verbale | 87.73% | 193 |
| ● Violence sexuelle | 23.64% | 52 |
| ● Autre (veillez préciser) | 6.36% | 14 |
| Total | | 658 |

| # | AUTRE (VEUILLEZ PRÉCISER) | DATE |
|----|--|---------------------|
| 1 | Aliénation parentale avec éloignement du père ou de la mère de la vie de l'enfant | 2/21/2026 11:06 AM |
| 2 | "Violences verbales" et allégations réciproques dans une relation symétrique | 1/13/2026 1:11 PM |
| 3 | Violences énoncées par les participants sur des événements hors séances. | 1/3/2026 3:07 PM |
| 4 | Question imprécise ; violences identifiées lors des séances de médiation ou lors des entretiens individuels ? Toutes ces violences peuvent être identifiées lors d'un entretien individuel. Je suis souvent embarrassée par l'utilisation du vocable « violence » qui aujourd'hui, me semble-t-il, est souvent galvaudé. Les définitions du mot violence sont complexes et doivent absolument garder cette complexité pour comprendre les situations : Violences structurelle liée à un rapport de force inégale de domination ou de contrôle coercitif, Violence conjoncturelle liée à un moment de tension contextualisée, Violence symbolique souvent vécue par les femmes et imposées par des normes sociales ou culturelles) – toutes ces formes de violence ne peuvent pas subir le même traitement dans le cadre d'un processus de médiation. | 12/31/2025 9:50 AM |
| 5 | Tout dépend de ce que l'on met derrière ce terme. La plupart du temps on est dans un haut conflit dans lequel on retrouve de l'agressivité dans les échanges. | 12/29/2025 1:57 PM |
| 6 | Aliénation maternelle | 12/29/2025 1:08 PM |
| 7 | Violence structurelle et violence situationnelle | 12/29/2025 12:23 PM |
| 8 | Violence liée à une pratique religieuse | Tique |
| 9 | Lors d'un conflit de séparation, le contexte amène souvent de la violence physique, psychologique, verbale, économique voire sexuelle... La violence structurelle (patterns) la plus souvent évoquée par les personnes est psychologique, physique et sexuelle. | 9/16/2025 4:03 PM |
| 10 | Situation d'emprise (qui est à mon sens sensiblement différente en termes de travail) | 9/15/2025 8:23 AM |
| 11 | Emprise | 9/2/2025 5:16 PM |
| 12 | Contrôle coercitif | 7/29/2025 11:11 AM |
| 13 | Manipulation des enfants | 7/7/2025 11:14 AM |
| 14 | Évoqués surtout en entretien préalable | 7/1/2025 6:56 PM |

Q6 Comment ces violences sont-elles généralement révélées ?

Réponses obtenues : 220 Question(s) ignorée(s) : 1

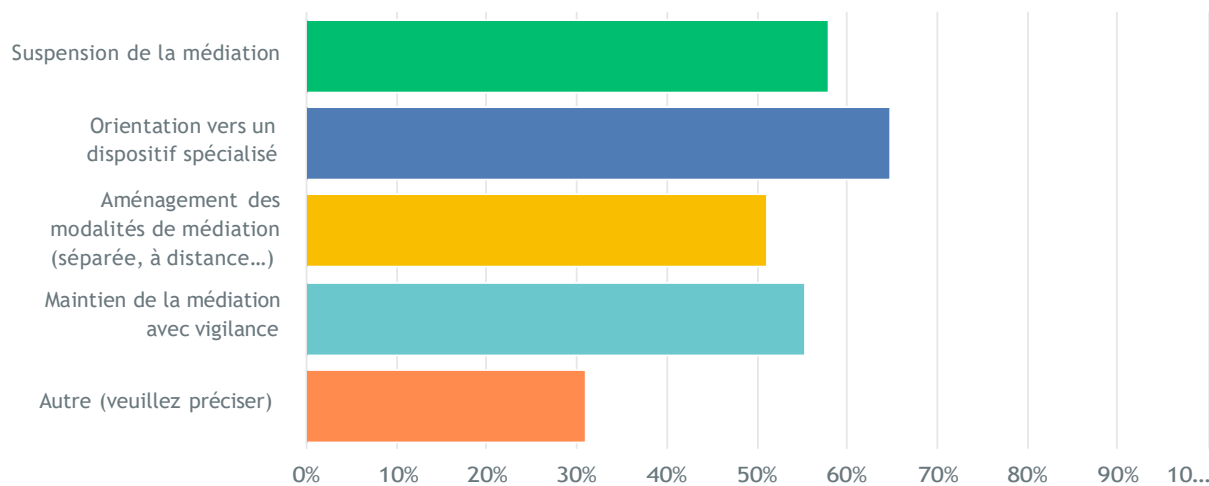


| Choix des réponses | Pourcentage | Réponses |
|--|-------------|----------|
| ● Par un des participants | 91.82% | 202 |
| ● Par un tiers (avocat, juge, travailleur social...) | 14.09% | 31 |
| ● Par votre propre observation | 66.82% | 147 |
| ● Autre (veuillez préciser) | 5.00% | 11 |
| Total | | 391 |

| # | AUTRE (VEUILLEZ PRÉCISER) | DATE |
|----|---|---------------------|
| 1 | dans l'échange avec un participant en entretien individuel | 1/7/2026 7:28 PM |
| 2 | Il m'est arrivé une fois de l'observer personnellement. | 1/5/2026 2:51 PM |
| 3 | Je ne suis pas voyant, donc je ne révèle pas des violences par mon observation. Je n'accueille jamais d'autres professionnels n'ayant pas les compétences nécessaires à être présents en séances. | 1/3/2026 3:07 PM |
| 4 | Parfois les deux mais souvent par un seul | 12/29/2025 5:52 PM |
| 5 | Par les deux participants | 12/29/2025 12:23 PM |
| 6 | Par les participants eux-mêmes | 12/29/2025 12:04 PM |
| 7 | Je pose la question directement | 12/5/2025 10:08 AM |
| 8 | Par les deux, quand il s'agit d'un épisode isolé de passage à l'acte | 12/4/2025 5:17 PM |
| 9 | Juriste | 9/2/2025 5:16 PM |
| 10 | Suite à mes questions | 7/7/2025 10:31 AM |
| 11 | En entretien d'information | 7/3/2025 11:23 AM |

Q7 Que faites-vous lorsqu'une situation de violence est identifiée ou suspectée ?

Réponses obtenues : 219 Question(s) ignorée(s) : 2



| Choix des réponses | Pourcentage | Réponses |
|---|-------------|------------|
| ● Suspension de la médiation | 57.99% | 127 |
| ● Orientation vers un dispositif spécialisé | 64.84% | 142 |
| ● Aménagement des modalités de médiation (séparée, à distance...) | 51.14% | 112 |
| ● Maintien de la médiation avec vigilance | 55.25% | 121 |
| ● Autre (veuillez préciser) Show responses | 31.05% | 68 |
| Total | | 570 |

| # | AUTRE (VEUILLEZ PRÉCISER) | DATE |
|----|---|---------------------|
| 1 | Pour l'instant l'un des deux n'a pas répondu à l'invitation | 2/23/2026 11:14 AM |
| 2 | Cette question est complexe et nécessiterait une réponse plus longue en distinguant Si je les identifie lors du rdv information : je vérifie l'existence de déséquilibre dans leur relation, il n'y a pas une seule façon de faire mais un traitement au cas par cas, en fonction du degré et de la nature de la violence, si la violence est identifiée ou suspectée en rdv info avec l'un et/ou l'autre, en cours de processus, etc. En fonction des situations je peux décider d'ouvrir l'espace de médiation avec vigilance, en étant seule, en co-médiation ou ne pas ouvrir l'espace de médiation, le suspendre pour un temps ou ne pas l'ouvrir | 2/21/2026 11:06 AM |
| 3 | Caucus | 1/28/2026 10:00 AM |
| 4 | Co-médiation, médiation à distance... | 1/16/2026 4:21 PM |
| 5 | Il s'agissait de violences passées avec un accompagnement approprié | 1/13/2026 1:11 PM |
| 6 | Suspension temporaire puis retour en séance pour nommer la situation | 1/9/2026 8:45 AM |
| 7 | Ca dépend de la nature de faits observés. | 1/8/2026 11:28 AM |
| 8 | J'évalue chaque situation au cas par cas, et la capacité de chacune des parties à pouvoir s'exprimer librement face à l'autre | 1/8/2026 10:55 AM |
| 9 | Dans le cadre de service conventionné dans lequel je travaille, nous réfléchissons à la situation en équipe pour poursuivre ou non la médiation familiale engagée-je questionne la personne pour évaluer la faisabilité de la médiation familiale et notamment évaluer avec elle si la poursuite et/ou la mise en place de la médiation familiale lui semble possible, notamment si elle pense pouvoir s'exprimer, donner son point de vue, s'affirmer en face de l'autre personne, j'essaie d'identifier de quel type d'interactions violentes il s'agit, si c'est un schéma de violence complémentaire ou symétrique et dans ce cas la MF me semble possible-contre si c asymétrique je mets beaucoup de réserves : je peux proposer d'essayer une séance ou bien de faire une médiation familiale navette ou ne surtout pas mettre en place et orienter vers d'autres professionnel-les dont CIDFF | 1/7/2026 7:28 PM |
| 10 | Aménagement ou arrêt selon contexte (sentiment de sécurité de chacun non négociable) | 1/7/2026 4:28 PM |
| 11 | Chaque situation s'oriente en fonction de la spécificité, du contexte... | 1/7/2026 4:19 PM |
| 12 | Nommer la violence, provoquer des caucus pour voir si il est possible de poursuivre | 1/6/2026 4:03 PM |
| 13 | Cela dépend du contexte. | 1/5/2026 2:51 PM |
| 14 | Rappel du cadre | 1/5/2026 2:47 PM |
| 15 | C'est vraiment au cas par cas. | 1/5/2026 10:11 AM |
| 16 | Nommer la violence auprès des participants, en parler en ADP, et /ou en équipe | 1/5/2026 9:42 AM |
| 17 | Adaptation selon la situation. | 1/5/2026 8:47 AM |
| 18 | Travail en analyse des pratiques, ou avec des collègues médiateurs diplômés d'État. J'ai fait une fois part d'une situation à un cheffe de service. Aucuns de mes supérieurs hiérarchiques n'était formés à la médiation familiale, et encore moins DE. Donc non compétents à évaluer la situation dans le contexte de la médiation familiale. | 1/3/2026 3:07 PM |
| 19 | La question nécessiterait d'être scindée : identifié lors d'un entretien information ou lors d'une séance de médiation ? Le traitement de l'information ou de la suspicion ne sera pas le même. Dans l'aménagement des modalités, j'ajouterai possibilité de caucus pour vérifier auprès de chacun le niveau de violence vécue ou subie et comment la personne se positionne par rapport à cette violence. | 12/31/2025 9:50 AM |
| 20 | Dans toute médiation judiciaire il y a de la violence. Il est important de distinguer la violence contextuelle et la violence structurelle. Mais dès qu'il a une décision ou une procédure pénale pour violences, je suspends immédiatement la médiation... | 12/30/2025 10:01 AM |
| 21 | Cela dépend du contexte : type de violence, fréquence, dates, reconnaissance, mise en mots, soutien professionnel autre... | 12/29/2025 6:36 PM |
| 22 | Vigilance +++ | 12/29/2025 5:52 PM |
| 23 | Lorsqu'il s'agit de violences verbales et psychologiques, je les identifie comme des violences et je rappelle le cadre et indique que si cela devait se reproduire nous | 12/29/2025 3:45 PM |

suspendrons la médiation. Pour les violences économiques, j'indique que cela peut être considéré comme une violence pour interpeller la personne, et je rappelle le cadre et la loi...

| | | |
|----|---|---------------------|
| 24 | Arrêt si déséquilibre dans la relation, poursuite si violences réciproques liés à séparation récente | 12/29/2025 3:34 PM |
| 25 | Nommer, en faire un thème à part entière, permettre un échange sur l'impact des violences sur la médiation et sur la relation. | 12/29/2025 2:40 PM |
| 26 | Ma pratique a évolué depuis le dernier référentiel - personnes réorientées vers un MF Libéral | 12/29/2025 1:57 PM |
| 27 | Cela dépend. | 12/29/2025 1:05 PM |
| 28 | Évaluation avec les personnes de la possible poursuite de la rencontre | 12/29/2025 12:23 PM |
| 29 | Je questionne les participants afin de recueillir leur désir de poursuivre et les modalités à prendre ou adapter pour se faire. | 12/29/2025 12:04 PM |
| 30 | Tout dépend des situations et de la capacité des personnes à dialoguer de façon équilibrée | 12/16/2025 10:52 AM |
| 31 | Depuis le 1er janvier 2025 : fin de médiation et, selon, orientation. | 12/9/2025 12:32 PM |
| 32 | Ces situations complexes nécessitent un traitement...complexe. Plus que pour d'autres médiations, nous sommes dans du "sur mesure" en vérifiant ce qui est possible pour les personnes impliquées. Je ne poursuis la médiation qu'à la condition que les faits de violence soient reconnus par l'auteur. | 12/6/2025 12:04 PM |
| 33 | Lorsque j'identifie une situation de violence (le plus souvent psychologique, comme l'emploi d'un langage dominateur ou dénigrant, les propos « rabaissant » ou « dénigrants » pour intimider l'autre, le menacer) je nomme ce que j'observe et reprends les termes utilisés, répète parfois la scène (comme un miroir) devant eux, et je qualifie les faits, les paroles, la tonalité... de violence. C'est parfois surprenant de voir la réaction des personnes qui me disent qu'elles n'avaient jamais perçu cela comme étant de la violence, même si elles adhèrent très vite à mon discours qui les soulage bien souvent car elles avaient tout de même l'intime conviction de subir quelque chose d'inadapté. | 12/6/2025 12:12 AM |
| 34 | Parfois un caucus pour évaluer si la MF peut continuer ou non (et notamment si la personne agressée est sous emprise ou non) | 12/4/2025 5:17 PM |
| 35 | Évaluation avec la personne ayant subi la violence. | 11/18/2025 5:45 PM |
| 36 | Caucus | 11/7/2025 10:02 AM |
| 37 | Tout dépend des situations, de la reconnaissance des faits, de la dimension structurelle ou réactionnelle, s'il y a emprise, si une des personnes témoigne de stress, de peurs ou d'angoisse, cela dépend également de l'attitude de l'auteur présumé, de la nature des faits exposés. C'est très variable. | 10/28/2025 6:09 PM |
| 38 | ça dépend du contexte de la violence | 10/23/2025 3:46 PM |
| 39 | Je maintiens avec vigilance si la violence est ancienne jamais si elle est actuelle | 10/21/2025 4:19 PM |
| 40 | Quand les parents sont séparés et qu'il n'y a pas de plaintes déposées | 10/8/2025 4:00 PM |
| 41 | Si l'information des violences était énoncée lors de l'entretien d'information, la médiation ne se m'était pas en place. Si le processus était en cours, maintien avec vigilance. Dans le cadre de médiation familiale en assistance éducative aménagement des modalités (départ des participants en différés, co-médiation, caucus...), | 10/6/2025 2:12 PM |
| 42 | Tout dépend du type de violence (contextuelle ou structurelle), de la temporalité (passée ou présente) et de la volonté et la capacité des personnes à pouvoir en parler. L'espace de médiation peut permettre une rencontre restaurative mais à certaines conditions. Le médiateur familial vérifie la compréhension du cadre, la volonté, la capacité à l'altérité. Il doit aussi être à l'aise et surtout il reste responsable de la sécurité de tous. | 9/16/2025 4:03 PM |
| 43 | Lorsqu'il s'agit de VIF, que je différencie des violences conjoncturelles | 9/15/2025 4:40 PM |
| 44 | Ça dépend de la situation | 9/15/2025 10:15 AM |
| 45 | Ça dépend. Abordé avec les personnes | 9/15/2025 8:59 AM |
| 46 | Orientation vers un psy ou thérapeute de chacune des personnes | 9/15/2025 6:39 AM |
| 47 | Cela dépend du degré de violence, une emprise encore présente commande l'arrêt du processus | 9/14/2025 10:09 PM |
| 48 | Tout dépend de la situation, de l'état d'esprit des personnes | 9/4/2025 6:25 PM |

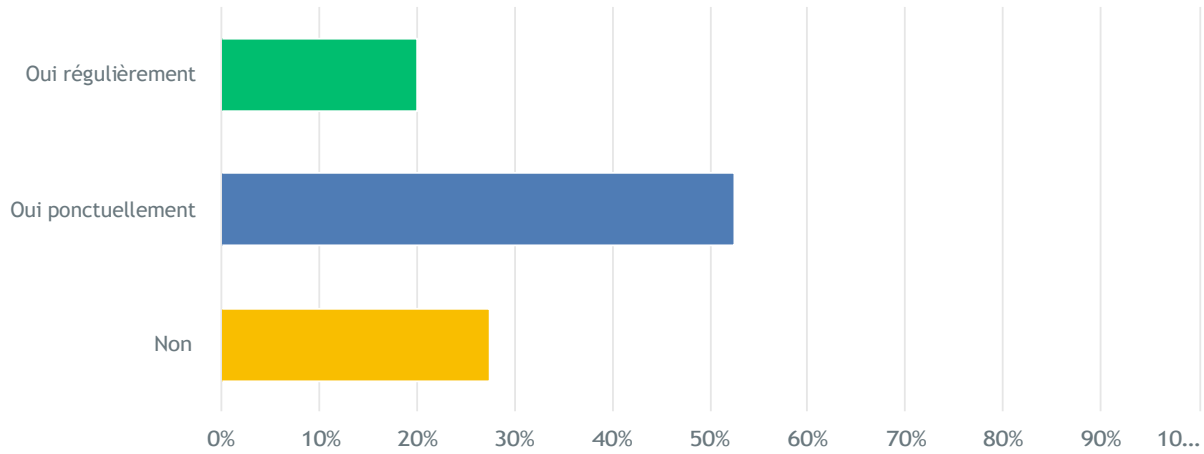
Ce questionnaire vise à mieux comprendre les pratiques, les défis et les besoins des médiateurs familiaux confrontés à des situations impliquant des violences intrafamiliales. Merci pour votre participation

SurveyMonkey

| | | |
|----|---|--------------------|
| 49 | Cela dépend des ressources des participants et si les violences sont toujours en cours. | 9/4/2025 11:48 AM |
| 50 | Ne pas accepter de démarrer une médiation | 9/2/2025 5:16 PM |
| 51 | Mettre en mot le ressenti de chacun face à l'objet de la violence et le travailler ensemble en séance. | 8/28/2025 9:58 AM |
| 52 | La violence est parlée et n'agit plus entre les médiés. Par contre, si une des parties la nie, ou est très affectée par la relation violente, je peux décider de mettre fin à la MF. | 8/6/2025 1:06 PM |
| 53 | J'identifie, je vérifie seul et avec les personnes si les conditions d'une rencontre sont réunies avec évitement de la survenue de nouvelles violences. | 7/29/2025 11:11 AM |
| 54 | Violence psychologique en séance : mise en mot des raisons de l'arrêt de mon fait | 7/17/2025 12:33 PM |
| 55 | Cela dépend vraiment des situations et de la demande des médiés. Je n'ai pas de réaction type ou de protocole | 7/10/2025 2:28 PM |
| 56 | Réorienter | 7/7/2025 12:03 PM |
| 57 | Questionnement auprès des travailleurs sociaux qui les connaissent | 7/7/2025 11:14 AM |
| 58 | Au cas par cas selon que les violences soient en cours, anciennes, etc. Selon surtout s'il y a emprise (pas de médiation possible) | 7/7/2025 10:31 AM |
| 59 | Selon la situation | 7/5/2025 1:25 PM |
| 60 | Pas de démarrage de médiation | 7/3/2025 11:23 AM |
| 61 | Tout dépend du type de violence, de la manière dont cela est nommé par chacun. De la capacité de chacun à en parler ensemble, du type de violence aussi. Il s'agit de cas par cas. | 7/1/2025 6:56 PM |
| 62 | Tout dépend des violences identifiées : ponctuelles ou récurrentes. Si les violences sont récurrentes, la médiation doit s'arrêter. Si les violences ont été liées au moment de la séparation, je vérifie l'autonomie des personnes en médiation, et la capacité que chacune a de s'exprimer librement, de négocier et de décider en autonomie. | 6/13/2025 10:09 AM |
| 63 | Arrêt ou non mise en place de la médiation si violence structurelle, vigilance si violence occasionnelle avec travail sur la question | 6/13/2025 8:52 AM |
| 64 | Arrêt | 6/12/2025 6:03 PM |
| 65 | Arrêt de la médiation si cela est nécessaire. Au cas par cas. | 6/10/2025 9:14 AM |
| 66 | Tout dépend de la situation | 6/6/2025 8:58 AM |
| 67 | Vérification avec "la victime" à participer en sécurité, est-elle en capacité de s'exprimer librement dans la même pièce avec l'auteur ; vérifier ce qui va rassurer la victime ; adaptation selon depuis quand la séparation a eu lieu | 5/26/2025 4:19 PM |
| 68 | Cela dépend du degré de la violence en question | 5/26/2025 3:50 PM |

Q8 Travaillez-vous en lien avec des structures spécialisées dans les violences intrafamiliales ?

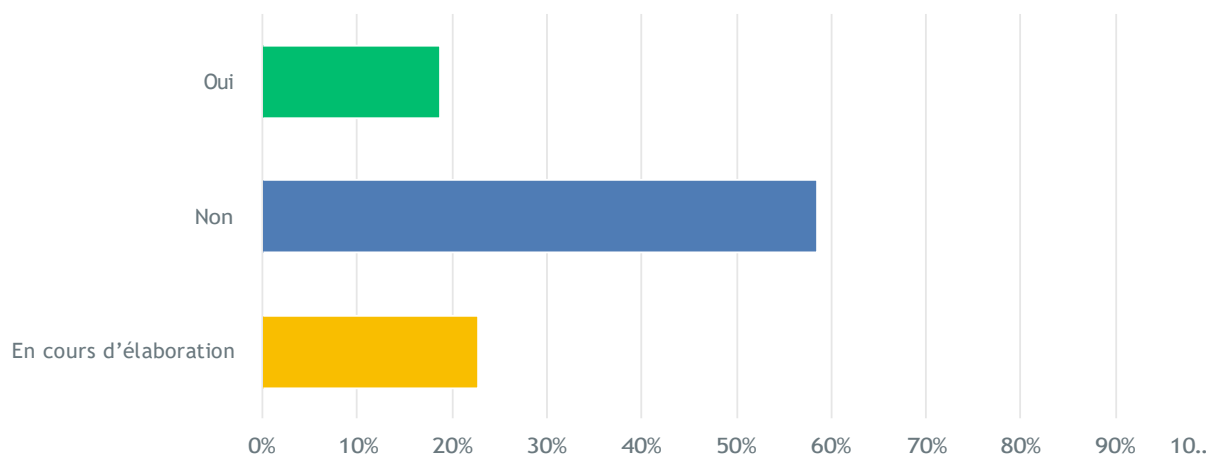
Réponses obtenues : 219 Question(s) ignorée(s) : 2



| Choix des réponses | Pourcentage | Réponses |
|--|-------------|----------|
| ● Oui régulièrement | 20.09% | 44 |
| ● Oui ponctuellement | 52.51% | 115 |
| ● Non | 27.40% | 60 |
| Total | | 219 |

Q9 Disposez-vous de protocoles ou de procédures internes spécifiques pour ce type de situations ?

Réponses obtenues : 219 Question(s) ignorée(s) : 2



| Choix des réponses | Pourcentage | Réponses |
|--|-------------|----------|
| ● Oui | 18.72% | 41 |
| ● Non | 58.45% | 128 |
| ● En cours d'élaboration | 22.83% | 50 |
| Total | | 219 |

Q10 Quels sont les principaux défis que vous rencontrez dans la prise en charge de ces situations ?

Réponses obtenues : 167 Question(s) ignorée(s) : 54

| # | RÉPONSES | DATE |
|----|---|--------------------|
| 1 | Les situations très conflictuelles sont toujours à la limite d'une violence possible (verbale, économique, psychologique). Nous surfons régulièrement entre le conflictuel et le violent. A la vigilance nécessaire face à toute situation très conflictuelle, s'ajoute maintenant la crainte de se trouver devant une situation hors cadre réglementé par le référentiel national de financement partenarial de la MF. | 2/26/2026 2:55 PM |
| 2 | Pas encore de situation concrète. Si cela m'arrivait avec des violences structurelles, je redirigerais vers des partenaires : France victime ou de la justice restaurative. Le défi serait de définir la plus-value d'une médiation restaurative par rapport à une médiation familiale avec une approche relationnelle (Médiatrice familiale DEMF et formée à la médiation restaurative). | 2/23/2026 11:14 AM |
| 3 | Vérifier la reconnaissance par l'auteur et la reconstruction pour la ou les victimes. Éviter de nourrir leur dynamique de violence par l'ouverture ou non ouverture de la médiation familiale | 2/21/2026 11:06 AM |
| 4 | L'instrumentalisation de notre place pour atteindre la victime. | 2/20/2026 11:51 AM |
| 5 | Évaluation de la situation | 2/5/2026 11:05 AM |
| 6 | La protection de la personne sous emprise. Ne pas utiliser la médiation comme poursuite des violences. | 1/30/2026 3:56 PM |
| 7 | Question de l'équilibre entre les personnes et les limites liées à la sécurité des personnes. | 1/29/2026 6:24 PM |
| 8 | Pouvoir repérer les phénomènes d'emprise et avoir les outils méthodologiques pour y parvenir. | 1/28/2026 12:31 PM |
| 9 | Être confrontée à la demande des personnes qui veulent engager la MF malgré un événement de violence ou dépôt de plainte ou violence passée / référentiel. | 1/28/2026 10:00 AM |
| 10 | Mon plus gros défi était de pouvoir dire non même lorsque les deux participants souhaitent la médiation. Dans notre dispositif de double convocation, les greffiers ne trient pas les dossiers et je dois faire de l'information MF à de nombreuses femmes victimes. Le défi est donc d'accueillir, de poser le cadre avant même de démarrer un temps d'échange et de ne pas réaliser l'infos lorsque les personnes signifient qu'elles sont dans cette situation de Violences intrafamiliales. | 1/19/2026 12:39 PM |
| 11 | S'assurer de la démarche volontaire des deux, et de la nature conjoncturelle et / passée de la violence ou ressenti de violence, clarification... | 1/16/2026 4:21 PM |
| 12 | Maintien de la confidentialité, la non reconnaissance par l'extérieur de la situation de violence | 1/16/2026 11:42 AM |
| 13 | Constituer un espace de parole en médiation où la sécurité psychique et physique de chacun (y compris le(s) médiateurs) est garantie, rechercher plus que jamais le consentement libre et éclairé de chacun (y compris de(s) médiateurs, l'équilibre entre les participants et le pouvoir d'agir de chacun (y compris le(s) médiateur(s)). La médiation familiale peut constituer un espace de parole inédit et pas transposable ailleurs sur le vécu des violences et leur explicitation. | 1/14/2026 3:05 PM |
| 14 | Il peut arriver que des personnes n'identifient pas la situation d'emprise qu'elles vivent. Comment aider dans ces situations les parents à communiquer alors que la médiation est contre-indiquée ? | 1/13/2026 4:02 PM |
| 15 | L'évaluation de la libre adhésion et de possibilité d'une libre expression et du sentiment de sécurité vécu | 1/13/2026 1:11 PM |
| 16 | Exiger des médiateurs l'honnêteté, la transparence des faits pour me permettre d'évaluer si la poursuite de la médiation est possible ou pas. Évaluer si les faits ont été ponctuels ou s'il s'agit de violences récurrentes qui m'amèneront à réorienter les personnes. Rappeler aux médiateurs régulièrement si cela s'avère nécessaire (en cas de haussement de ton et d'attitude par exemple) les modalités de leur engagement (respect de l'autre...etc...). Maintenir une | 1/12/2026 3:15 PM |

Ce questionnaire vise à mieux comprendre les pratiques, les défis et les besoins des médiateurs familiaux confrontés à des situations impliquant des violences intrafamiliales. Merci pour votre participation.

SurveyMonkey

Vigilance constante, même au niveau du non verbal, pour relever tout signe de stress, de difficulté éprouvée par l'un ou l'autre des médiés. Rester maître des émotions que ces situations pourraient faire naître en moi et si cela doit devenir trop souffrant pour moi, pouvoir mettre fin à la médiation.

| | | |
|----|--|-------------------|
| 17 | L'insatisfaction des personnes lors de la suspension de la médiation familiale | 1/12/2026 2:34 PM |
| 18 | Faire en sorte que soit nommé par les participants ce qui est de l'ordre de l'acceptable ou non (concernant uniquement la violence verbale bien sûr). Qu'il y ait une mise en mots, de ce qu'il se passe pour chacun. Qu'est-ce qui amène l'un ou/et l'autre à en arriver à être violent. | 1/11/2026 3:00 PM |
| 19 | Maintenir un espace sécurisé et rester affilier avec les personnes. | 1/9/2026 8:45 AM |
| 20 | L'évaluation de la situation et gérer les injonctions contradictoires (référentiel, ressenti personnel, position des médiés). | 1/8/2026 2:32 PM |
| 21 | Parfois il n'y a pas de réponse pour les parents par rapport à leur coparentalité effective. Il n'existe pas d'autre lieu pour travailler la gestion de cela. | 1/8/2026 2:22 PM |
| 22 | L'identification de la violence lorsque subtile et l'estimation de l'autonomie des personnes dans leur aptitude à se mettre en sécurité | 1/8/2026 11:28 AM |
| 23 | Identifier les violences, les nommer, évaluer correctement la situation afin d'éviter de mettre les personnes (surtout la plus vulnérable) en danger alors même qu'elles souhaitent parfois poursuivre la médiation. | 1/8/2026 10:55 AM |
| 24 | Évaluer si la mise en place de la médiation familiale va surexposer aux violences conjugales ou non, avec le risque extrême du meurtre. | 1/7/2026 7:28 PM |
| 25 | Maintien d'un espace sécurisant, de liberté de parole. | 1/7/2026 5:21 PM |
| 26 | Évaluer la possibilité de la médiation (sécurité de chacun etc) et adapter le cadre (départ différé, visio...) | 1/7/2026 4:28 PM |
| 27 | Défis ?????? | 1/7/2026 4:19 PM |
| 28 | Pouvoir déterminer si la médiation peut se poursuivre ; si elle peut permettre de nommer certaines choses / si elle peut permettre à chacune des personnes engagées dans le processus de prendre conscience du jeu relationnel qui a lieu entre elles et d'en faire quelque chose. Le plus délicat est de déterminer si la poursuite de la médiation va permettre un "dénouement" ou au contraire si elle risque d'accentuer les vulnérabilités... | 1/7/2026 7:02 AM |
| 29 | La responsabilité | 1/6/2026 4:03 PM |
| 30 | La contradiction entre la volonté murie et approfondie des personnes de faire médiation dans un contexte de violence avérée ou alléguée, actuelle ou passée et la limite de la médiation en tant que mode amiable face à la violence | 1/6/2026 3:46 PM |
| 31 | Évaluer le risque d'une médiation/ne pas censurer toute demande tout en restant dans le cadre de la loi | 1/6/2026 1:32 PM |
| 32 | Identifier dès l'entretien individuel d'information si la médiation peut se mettre en œuvre (ou non) : en effet la question d'absence d'altérité n'est pas toujours identifiable. Le nouveau référentiel CNAF met en avant l'interdiction de mettre en place des médiations familiale dans le cadre de situation de violence passée alors que les personnes (notamment les victimes) se sentent aptes à échanger avec l'autre et cet espace peut d'ailleurs répondre à un besoin de réparation (ainsi, l'une des bases de la médiation familiale est remise en question : celle de la compétence des personnes à décider par elles-mêmes). | 1/6/2026 12:44 PM |
| 33 | La garanti que chacun puisse s'exprimer sans pression et sans craindre de conséquences | 1/6/2026 11:31 AM |
| 34 | Qu'il y ait la reconnaissance de ce qui s'est passé, par l'auteur.e et par la victime, et de m'assurer qu'elles ne soient pas des violences structurelles. | 1/5/2026 5:35 PM |
| 35 | S'assurer qu'il n'y a pas d'emprise ou d'inégalités des places. | 1/5/2026 5:06 PM |
| 36 | Équité dans les échanges et les accords. | 1/5/2026 3:16 PM |
| 37 | La question des limites, l'évaluation du danger pour les personnes. | 1/5/2026 2:54 PM |
| 38 | Ne pas mettre la personne victime en danger lors de la médiation si elle a lieu. | 1/5/2026 2:51 PM |
| 39 | Positions conflictuelles | 1/5/2026 2:47 PM |
| 40 | L'emprise | 1/5/2026 2:25 PM |

Ce questionnaire vise à mieux comprendre les pratiques, les défis et les besoins des médiateurs familiaux confrontés à des situations impliquant des violences intrafamiliales. Merci pour votre participation

SurveyMonkey

41 réelles capacités de la victime à se penser et se penser en toute indépendance et sans mise en danger ; réelles acceptations de la séparation de l'auteur,

1/5/2026 12:22 PM

| | | |
|----|--|---------------------|
| 42 | Refuse la médiation alors que les personnes sont obligées de se voir/communiquer à l'extérieur pour les enfants | 1/5/2026 10:17 AM |
| 43 | Trouver les moyens d'évaluer au mieux la possibilité ou non des "conditions suffisamment réunies" pour tenter la mise en place de la médiation familiale quand toutes les parties disent vouloir se retrouver dans cet espace malgré le contexte et les réserves émises par le médiateur familial. Trouver d'autres espaces et ressources pour leur offrir une ouverture et un accompagnement sans les laisser démunis et parfois avoir un fort sentiment d'échec, de honte, de rejet car il existe extrêmement peu de ressources professionnelles sur mon territoire. | 1/5/2026 10:11 AM |
| 44 | Comment maintenir le cadre éthique et la sécurité de chacun, Comment l'espace de médiation familiale peut permettre aux personnes de mobiliser les capacités à exercer son sens des responsabilités ? | 1/5/2026 9:42 AM |
| 45 | Je ne prends pas de situation en charge, je suis médiateur familial, pas travailleur social. | 1/3/2026 3:07 PM |
| 46 | Discerner avec finesse ce qui se joue en dehors de l'espace de médiation. | 1/3/2026 12:22 PM |
| 47 | Évaluer ce qui est possible pour des parents qui doivent mettre en œuvre l'autorité parentale conjointe. | 12/31/2025 8:10 AM |
| 48 | Accueil du besoin des personnes en étant vigilant de façon à ce qu'il n'y ait aucune emprise sur l'une ou l'autre personne | 12/30/2025 1:57 PM |
| 49 | Faire la différence entre violence contextuelle et violence structurelle. | 12/30/2025 10:01 AM |
| 50 | Ne pas remettre la personne agressée dans la situation de vulnérabilité | 12/30/2025 7:18 AM |
| 51 | Tenir mon cadre en l'adaptant, respecter et aménager si besoin | 12/30/2025 5:41 AM |
| 52 | Être certaine que les personnes comprennent pleinement les enjeux de la médiation dans ce cadre là. | 12/29/2025 11:32 PM |
| 53 | Être dans une posture de tiers impartial. | 12/29/2025 10:41 PM |
| 54 | L'enfant est instrumentalisé | 12/29/2025 6:39 PM |
| 55 | Ne pas réactiver des patterns, valider un vrai oui (à la sécurité, à l'équité, aux accords) | 12/29/2025 6:36 PM |
| 56 | Vigilance sur les limites du cadre et supervision et partenariat | 12/29/2025 5:52 PM |
| 57 | Discerner, évaluer, décider | 12/29/2025 5:19 PM |
| 58 | Pour l'instant je n'ai pas eu de cas de violences physiques et les violences verbales, économiques et psychologiques ont été rares. | 12/29/2025 3:45 PM |
| 59 | Parfois c'est le JAF qui ordonne une MF dans un contexte de violences avérées. Parfois difficile de faire la part des choses lorsque les 2 évoquent des VIF psy lors des entretiens individuels. | 12/29/2025 3:34 PM |
| 60 | Comme tout professionnel qui intervient dans le domaine, ne pas minimiser et faire avec la réalité du traitement judiciaire et la réalité des personnes | 12/29/2025 2:40 PM |
| 61 | Les lignes du référentiel CNAF a se sujet met beaucoup de pression à ce sujet, habituellement je sais évaluer mais le CIDFF met aussi beaucoup de pression sur les médiateurs à ce sujet qui amène à refuser beaucoup plus de médiation qu'auparavant... | 12/29/2025 2:33 PM |
| 62 | Intervention sur le moment | 12/29/2025 2:31 PM |
| 63 | De se retrouver seul. | 12/29/2025 2:29 PM |
| 64 | Plus aucun depuis le nouveau référentiel... | 12/29/2025 1:57 PM |
| 65 | Évaluer avec chacun la notion de violence pour pouvoir identifier si la médiation est possible ou non hors situation de violences conjugales (emprise) | 12/29/2025 1:57 PM |
| 66 | Incohérence institutionnelle. Conjointes en situation de violences qui doivent organiser leur parentalité. Pourquoi la coordination parentale a le vent en poupe ??? | 12/29/2025 1:08 PM |
| 67 | Identification du degré de violence et de qui fait quoi sur qui | 12/29/2025 1:05 PM |
| 68 | Prendre le temps avec les personnes de concevoir un dispositif adapté | 12/29/2025 12:23 PM |
| 69 | La conscientisation par les parties | 12/29/2025 12:15 PM |

| | | |
|----|---|---------------------|
| 70 | La question de l'évaluation permettant ou non un travail de médiation | 12/29/2025 12:13 PM |
| 71 | Lorsqu'allégations de violences passées, que la personne se dit prête pour une médiation, la tentation de vouloir quand même accompagner les personnes, grâce aux formations complémentaires (DU victimologie-criminologie, CESU médiation restaurative). Les quelques fois où j'ai fait cela, même avec les aménagements nécessaires (signature d'engagement, navette, etc.), cela n'a pas suffi pour faire médiation. Du coup je ne le fais plus, maintenant que je suis formée à la coordination parentale et intervins pour une association spécialisée dans la prévention des violences intrafamiliales, je sais qu'il y a un espace adapté et sécurisé pour ces situations. | 12/29/2025 12:08 PM |
| 72 | Le constat que l'Enfant est victime au centre du système et pourtant a besoin (la plupart du temps) de ses deux parents | 12/29/2025 12:04 PM |
| 73 | Évaluation du risque d'emprises | 12/29/2025 11:51 AM |
| 74 | Le fait de commencer à être contrainte de ne pas les accueillir en structure quand aucun autre espace n'est réellement ouvert pour ces situations donc ne pas faire mon travail notamment aider à retrouver de l'empowerment ce qui met en jeu mon indépendance aussi, parfois faire entendre aux personnes qu'elles doivent d'abord se protéger et trouver les espaces adéquats pour une prise en charge car c'est du cas par cas. | 12/29/2025 11:45 AM |
| 75 | Apprécier la situation et définir les adaptations nécessaires du cadre avec les médiés | 12/16/2025 10:52 AM |
| 76 | Respecter la volonté des personnes demandeuses de médiation, capables, pour les deux, de parler des violences et souhaitant modifier leurs relations. | 12/9/2025 12:32 PM |
| 77 | La question de la limite | 12/6/2025 12:04 PM |
| 78 | Lorsqu'une personne dit avoir besoin de rencontrer l'autre en médiation car n'arrive pas à communiquer de manière apaisée, subit des insultes régulièrement ou les décisions unilatérales de l'autre, et que cet autre qui ne reconnaît pas les violences dit que tout va bien en entretien d'information et ne pas voir l'intérêt de la médiation. | 12/6/2025 12:12 AM |
| 79 | Que faire ? Prendre ou ne pas prendre en médiation | 12/5/2025 10:08 AM |
| 80 | La sécurité, l'orientation, la question de la protection des enfants | 12/4/2025 10:15 PM |
| 81 | Identifier le cheminement de comment est arrivée la violence | 12/4/2025 6:05 PM |
| 82 | Connaitre des interlocuteurs fiables à qui adresser les personnes | 12/4/2025 5:17 PM |
| 83 | Actuellement, la diffusion d'une sorte d'interdiction de pratique dans ce contexte | 12/4/2025 3:28 PM |
| 84 | Percevoir si la médiation est possible. Il y a eu des cas ponctuels et ensuite pourtant un grand apaisement. | 12/4/2025 11:16 AM |
| 85 | Impliquer l'ensemble des professionnels qui accompagnent ces familles | 11/27/2025 9:45 AM |
| 86 | Détection de l'emprise, reconnaissance réciproque de la violence | 11/18/2025 5:45 PM |
| 87 | Garder le cadre | 11/7/2025 10:02 AM |
| 88 | Maitrise du processus de médiation | 11/4/2025 3:37 PM |
| 89 | Le désir de la victime de faire la médiation | 10/31/2025 8:02 PM |
| 90 | Maintenir l'impartialité, et surtout assurer la sécurité des participants | 10/30/2025 1:57 PM |
| 91 | Trouver un équilibre entre l'aspect légal, le référentiel et l'appréciation du médiateur. Évaluer le rapport risque possibilité pour les personnes mais aussi pour la responsabilité professionnelle. Orienter de façon constructive si la médiation n'est pas possible. Ne pas hésiter à me positionner quand il n'y a aucune ambiguïté et affirmer une position professionnelle. | 10/28/2025 6:09 PM |
| 92 | Savoir repérer et évaluer les violences, souvent invisibles dans un premier temps, afin d'identifier si la violence est conjoncturelle ou structurelle | 10/27/2025 2:21 PM |
| 93 | L'évaluation de la nature et du degré de la violence | 10/27/2025 12:21 PM |
| 94 | La reconnaissance de chaque point de vue par la personne dite auteur. Le maintien d'un certain équilibre entre les personnes. | 10/27/2025 9:36 AM |
| 95 | Faire en sorte que cette violence puisse être parlée dans un premier temps. | 10/27/2025 8:58 AM |
| 96 | Nommer la violence pour la reconnaître | 10/23/2025 3:46 PM |

Ce questionnaire vise à mieux comprendre les pratiques, les défis et les besoins des médiateurs familiaux confrontés à des situations impliquant des violences intrafamiliales. Merci pour votre participation

SurveyMonkey

| | | |
|-----|--|---------------------|
| 97 | Le jugement des partenaires : plus de nuances possibles c'est blanc ou noir | 10/23/2025 11:45 AM |
| 98 | Permettre aux personnes d'être capables de se centrer sur leurs enfants malgré le conflit de haute intensité | 10/21/2025 4:19 PM |
| 99 | Evaluation de l'emprise | 10/15/2025 11:55 AM |
| 100 | Maintenir le cadre de la médiation et assurer la sécurité des participants qu'ils soient identifiés comme "victime" ou "agresseur" | 10/6/2025 2:12 PM |
| 101 | Réussir à mettre en relation les deux personnes | 9/25/2025 4:30 PM |
| 102 | L'évaluation de la situation pour identifier le caractère ponctuel ou structurel de la violence | 9/24/2025 12:06 PM |
| 103 | Appréhender l'évocation de ces violences avec la personne qui en est à l'origine : quel mot poser ? Quelle suite donner à la médiation ? | 9/22/2025 6:33 PM |
| 104 | Tenir le cadre | 9/22/2025 4:56 PM |
| 105 | Je m'interroge sur : la médiation reste-elle adaptée ? Est-ce que chaque participant est à sa place et en sécurité dans l'espace de médiation ? | 9/22/2025 4:18 PM |
| 106 | Concilier le principe d'impartialité de la médiation ET "l'assistance à personne en danger" - Avoir suffisamment de discernement pour évaluer le plus objectivement possible s'il y a tentative d'instrumentalisation de la médiation pour l'un ou l'autre. Ne pas me retrouver en position de sauveur de la présumée victime. | 9/22/2025 11:28 AM |
| 107 | Pouvoir en échanger | 9/19/2025 4:03 PM |
| 108 | Repérer, nommer et poser une limite dans une médiation où la violence sidère aussi le médiateur | 9/18/2025 11:02 AM |
| 109 | Détection et réorientation | 9/17/2025 6:01 PM |
| 110 | Les allégations de violence sont omniprésentes et constituent souvent une arme pour gagner la garde de l'enfant, le médiateur peut être instrumentalisé. En cas de violence avérée passée, le travail sur la relation reste difficile, il est compliqué pour la victime de sortir du passé mais c'est bien tout l'enjeu de la médiation : pouvoir permettre à la victime tout comme au persécuteur de mettre en mots, d'élaborer (au lieu du passage à l'acte), et ainsi de favoriser une mise à distance. | 9/16/2025 4:03 PM |
| 111 | L'équilibre de la parole de chaque partie, vérifier qu'il n'y pas d'emprise de l'une sur l'autre, l'engagement des parties, la confiance dans le processus et la capacité des personnes à changer leur mode de communication. | 9/15/2025 4:55 PM |
| 112 | Définir le type de violences, le degré de danger et se positionner en fonction vis à vis de MF | 9/15/2025 4:40 PM |
| 113 | Évaluer la pertinence de la MF dans ces situations | 9/15/2025 10:52 AM |
| 114 | Le questionnement quant à la mise ou place ou le maintien de la MF | 9/15/2025 9:50 AM |
| 115 | M'assurer de la sécurité de chacun | 9/15/2025 9:25 AM |
| 116 | Veiller à la sécurité de chacun.e. | 9/15/2025 9:19 AM |
| 117 | Assurer la sécurité de tous. Être dans la bonne posture. | 9/15/2025 8:59 AM |
| 118 | Reprise de l'ordonnance judiciaire mentionnant ces faits de violences, rappel du cadre spécifique de la loi / à la médiation, souhait de s'engager ou pas dans le processus de la MF malgré le contexte de la loi, rappel de la responsabilité de chacun, rappeler l'interruption du processus à tout moment cad durant la séance ou interruption provisoire ou définitive du processus, possibilité de réaliser la MF "navette" ou à distance avec ou sans visioconférence. | 9/15/2025 8:23 AM |
| 119 | Difficulté pour trouver des relais et des structures spécialisées qui sont disponibles. Certaines formations, notamment celles du CRIVAS sont prises d'assaut et complètes. | 9/15/2025 6:39 AM |
| 120 | La détection en amont, la rapidité d'intervention en aval afin de stopper la manifestation de la violence | 9/14/2025 10:09 PM |
| 121 | La prise de conscience de la gravité des violences sur l'équilibre psychique et émotionnel de la "victime" | 9/14/2025 4:18 PM |
| 122 | L'impartialité du médiateur ; la sécurité de chacun; ne pas augmenter un déséquilibre | 9/7/2025 5:48 PM |
| 123 | Le constat que les enfants baignent dans ces situations et sont victimes | 9/4/2025 6:25 PM |
| 124 | Maintenir la sécurité physiques et psychiques des personnes | 9/4/2025 11:48 AM |

Ce questionnaire vise à mieux comprendre les pratiques, les défis et les besoins des médiateurs familiaux confrontés à des situations impliquant des violences intrafamiliales. Merci pour votre participation.

SurveyMonkey

| | | |
|-----|---|--------------------------------------|
| 125 | Détecter les non-dits | 9/2/2025 5:16 PM |
| 126 | Aider la personne violente à reconnaître que son ou sa partenaire vit ces actions comme étant violentes pour elle. Travailler avec les personnes les parts de vulnérabilité... Comprendre le cycle de la violence et que chacun est victime de cette part ... Arrêter la médiation et faire un signalement | 8/28/2025 9:58 AM |
| 127 | Le risque ou le danger que la médiation familiale soit l'occasion de participer aux violences conjugales et intra-familiales | 7/29/2025 11:11 AM |
| 128 | La liberté de parole réduite plutôt que le danger. | 7/29/2025 9:57 AM |
| 129 | Préserver la sécurité, vérifier la libre adhésion des personnes, la liberté de paroles et le respect de ce qui est dit dans l'espace.... | 7/22/2025 3:16 PM |
| 130 | Assurer la sécurité des personnes, veuille à un consentement éloigné du phénomène d'emprise | 7/22/2025 11:54 AM |
| 131 | L'élaboration par les participants de ce qui est révélé (violences non identifiées par eux) | 7/17/2025 12:33 PM |
| 132 | Maintenir la confidentialité des échanges et ne pas justifier l'arrêt/la non mise en place de la médiation. Le fameux "les conditions ne sont pas réunies" est parfois difficile à entendre. | 7/15/2025 3:19 PM |
| 133 | Adopter la bonne posture et adapter la réponse à donner à chaque situation | 7/10/2025 2:28 PM |
| 134 | Orientation de la personne vers un service adapté | 7/9/2025 10:03 AM |
| 135 | S'assurer de la prise en charge adaptée à l'extérieur et ce qu'on est autorisée à en dire à l'auteur | 7/8/2025 3:21 PM |
| 136 | La possibilité pour les médié.e.s de prendre pleinement lors décisions | 7/7/2025 2:49 PM |
| 137 | Comment ces violences impactent la situation aujourd'hui ? Y avait-il une emprise ? Quelles sont les motivations des personnes pour entamer le processus de médiation familiale ? | 7/7/2025 2:09 PM |
| 138 | Les repérer en amont. | 7/7/2025 12:52 PM |
| 139 | Déceler la violence | 7/7/2025 11:14 AM |
| 140 | Chaque situation est singulière. Les entretiens individuels permettent d'évaluer la pertinence ou non d'une médiation familiale. | 7/7/2025 10:53 AM |
| 141 | Les situations les plus problématiques sont celles concernant la nécessité de mettre en place une organisation parentale entre parents qui ne peuvent plus communiquer ensemble : médiation indirecte, médiation avec un tiers, réorientation mais vers qui? | 7/7/2025 10:31 AM |
| 142 | Médiation judiciaire/ la personne n'a pas conscience que ce qu'elle vit = banalisation de la violence | 7/3/2025 8:02 PM |
| 143 | Lorsqu'il y a urgence | 7/3/2025 4:21 PM |
| 144 | Identifier si la violence est situationnelle, réactionnelle ou si elle est constitutive de la relation, avec une notion d'emprise, et si elle est passée ou appartient au passé | 7/3/2025 12:14 PM |
| 145 | Proposer un lieu de dialogue entre les personnes, dans l'intérêt des parents et des enfants | 7/3/2025 11:23 AM |
| 146 | Le fait de ne pas me laisser « embarquer » dans une forme d'urgence à la rencontre parce que les personnes disent « ne pas avoir le choix » et de laisser le temps de bien évaluer la situation. Et me laisser l'occasion de dire non alors que les personnes disent vouloir faire la médiation (tout en nommant de fortes peurs par exemple) | 7/1/2025 6:56 PM |
| 147 | Le respect de l'écoute de chacun dans ses ressentis, comment faire médiation? | 6/16/2025 6:38 PM |
| 148 | La vérification de la capacité de la victime des violences à être en médiation | 6/13/2025 10:09 AM |
| 149 | S'assurer que le processus de médiation ne va pas nuire à la victime de violence, ne pas empirer la situation | chance de transformer cela vers qqch |
| 150 | Le ressenti personnel négatif en étant témoin de cela / Le dilemme entre : donner une | |

Ce questionnaire vise à mieux comprendre les pratiques, les défis et les besoins des médiateurs familiaux confrontés à des situations

SurveyMonkey

d'apaisé et la protection des personnes subissant les violences (verbales et psychologiques essentiellement)

6/11/2025 6:09 PM

151

Décalage entre restriction du référentiel et panel des situations de violences. Être mieux former à repérer et proposer des alternatives au processus classique lorsque cela est possible.

6/11/2025 4:20 PM

6/10/2025 9:14 AM

152

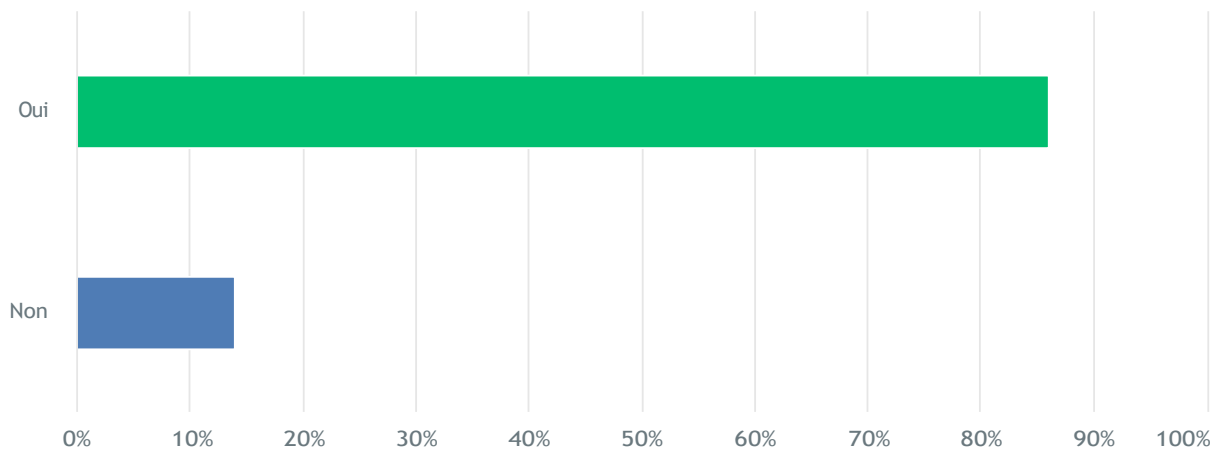
Identifier la capacité des personnes a affirmer leurs attentes et leurs besoins face à l'autre

6/6/2025 12:04 PM

| | | |
|-----|---|--------------------|
| 153 | L'identification et la réflexion à engager lorsque ce type de situations apparaissent. On peut se sentir seule | 6/6/2025 8:58 AM |
| 154 | Assurez la sécurité et l'intégrité de tout le monde | 6/5/2025 4:11 PM |
| 155 | Identifier si la violence observée ou déclarée nécessite une information préoccupante | 6/4/2025 1:28 PM |
| 156 | La reconnaissance par les personnes de l'impact et les conséquences des faits | 5/28/2025 4:00 PM |
| 157 | Le désir de la victime de faire la médiation | 5/27/2025 11:35 AM |
| 158 | Évaluation de la capacité de la victime à être en médiation (existence de formes de soutien : psy, avocat, association) | 5/27/2025 11:20 AM |
| 159 | Défis liés au repérage des situations. Défis liés à la prise en charge urgente des situations par les associations habilitées (délais...) | 5/27/2025 11:10 AM |
| 160 | Comment ne pas laisser seul(e)s des personnes qui sont capables de prendre des décisions mais qui parce que les violences sont désormais toutes mises sur le même degré n'ont plus accès à la médiation ? Pourquoi accepte-t-on de favoriser la médiation en prison et n'est-on pas capable d'accepter un système de médiation adapté aux personnes dans nos structures ? L'enjeu est d'assurer la sécurité de chacun dans l'espace de médiation familiale aussi ; j'ajoute que l'allégation de violence par l'un ne peut pas se traiter de la même manière suivant sa reconnaissance ou pas par l'autre. | 5/27/2025 9:49 AM |
| 161 | Protection de la personne lors des révélations des VIF au cours d'un entretien individuel. Permettre à la personne divulguant les violences de repartir debout avec des orientations adaptées et pas trop éloignées. | 5/26/2025 7:14 PM |
| 162 | Évaluation du danger dans certaines situations | 5/26/2025 6:22 PM |
| 163 | Si la violence n'est pas clairement repérée ou identifiée comme telle, difficile de travailler sur cette question et comment l'intégrer dans le processus de médiation. | 5/26/2025 4:21 PM |
| 164 | Comment vérifier si emprise, manipulation d'un médié sur l'autre? solutions à proposer ? | 5/26/2025 4:19 PM |
| 165 | Ouvrir quand même un dialogue | 5/26/2025 3:14 PM |
| 166 | Maintenir un équilibre entre les personnes, le respect de leur intégrité physique et psychologique, la fin de séance (vigilance d'un passage à l'acte, accompagnement séparé jusqu'à la sortie, etc...) | 5/26/2025 11:21 AM |
| 167 | Je ne me sens pas particulièrement en difficulté | 5/26/2025 9:07 AM |

Q11 Vous arrive-t-il d'amener des telles situations lors des GAPP ?

Réponses obtenues : 221 Question(s) ignorée(s) : 0



| Choix des réponses | Pourcentage | Réponses |
|--|-------------|----------|
| ● Oui | 85.97% | 190 |
| ● Non | 14.03% | 31 |
| Total | | 221 |

Q12 Quels outils ou formations vous sembleraient utiles ?

Réponses obtenues : 155 Question(s) ignorée(s) : 66

| # | RÉPONSES | DATE |
|----|--|--------------------|
| 1 | J'ai suivi la formation sur le Haut conflit proposée par Damien d'Ursel. Je serais bien sûr intéressée de me former davantage à la question de l'emprise : la repérer, la travailler, la désamorcer. | 2/26/2026 2:55 PM |
| 2 | Une formation sur les violences intrafamiliales (présentation générale, risques de faire médiation familiale dans ces situations, les conséquences de ne pas faire médiation, exemples de financement, exemple de dispositifs pour rassembler les conditions pour les personnes qui souhaitent tout de même faire médiation...) | 2/23/2026 11:14 AM |
| 3 | Formation obligatoire certifiante (éligible au CPF et/ou DEMF) à la médiation familiale face aux violences intrafamiliales : les repérer, les évaluer, les accompagner en médiation familiale. Formation obligatoire certifiante (éligible au CPF et/ou DEMF) à la médiation relationnelle et au haut conflit. | 2/21/2026 11:06 AM |
| 4 | Actualisation des lois et repères | 2/20/2026 11:51 AM |
| 5 | Formation sur les VIF | 2/5/2026 11:05 AM |
| 6 | Formations spécifiques | 1/30/2026 3:56 PM |
| 7 | Formations et études sur la violence : ce qui la provoque, ses fonctions, ses conséquences (traumatismes) | 1/29/2026 6:24 PM |
| 8 | Les phénomènes d'emprise ; la technique navette | 1/28/2026 12:31 PM |
| 9 | Mieux repérer les situations d'emprise, distinguer haut conflit et violence | 1/28/2026 10:00 AM |
| 10 | Je ne sais pas. | 1/19/2026 12:39 PM |
| 11 | Co-médiation, caucus... | 1/16/2026 4:21 PM |
| 12 | Confidentialité et violence, cadre légal... | 1/16/2026 11:42 AM |
| 13 | Un cadre clair, contrairement à ce que qu'induit le dernier référentiel de financement des structures conventionnées. Une protection des médiateurs dans leur exercice. Des formations spécifiques, dès le DEMF et régulièrement en cours d'exercice sur les enjeux des VIF, au gré des évolutions juridiques, des politiques publiques et des recherches dans le domaine, dans l'idée de sortir d'une quelconque pensée dogmatique (il en va, plus que jamais, de la garantie de la neutralité du médiateur pour pouvoir accompagner ces situations). | 1/14/2026 3:05 PM |
| 14 | Stages de courte durée | 1/13/2026 4:02 PM |
| 15 | Travail sur l'évaluation partagée avec les personnes en situation de vulnérabilité et la priorité au chemin de leur autodétermination (pour éviter une posture de diagnostic) | 1/13/2026 1:11 PM |
| 16 | Formation sur la prise en charge de ces situations afin d'avoir recours et maîtriser certains outils. | 1/12/2026 3:15 PM |
| 17 | Formation en droit pénal pour accompagner la personne victime (plainte...) | 1/12/2026 2:34 PM |
| 18 | Repérage des violences dans des situations d'emprise psychologique. | 1/11/2026 3:00 PM |
| 19 | Formations et échanges | 1/9/2026 8:45 AM |
| 20 | Un kit documentaire spécifique adapté au contexte de la MF | 1/8/2026 2:32 PM |
| 21 | Une meilleure connaissance des mécanismes de violence. Travailler le questionnement qui permet d'évaluer sans que la personne se sente jugée ou sur la défensive. | 1/8/2026 10:55 AM |
| 22 | Formation sur les violences conjugales-formation sur des outils spécifiques type DOORS du Québec ou autre échelle propre à la MF dans les situations de violence | 1/7/2026 7:28 PM |
| 23 | Protocole sécurisant pour stopper ou maintenir la médiation sous conditions | 1/7/2026 5:21 PM |
| 24 | Formation spécifique (avec outils), connaître des partenaires vers lesquels pouvoir réorienter en cas de besoin | 1/7/2026 4:28 PM |

Ce questionnaire vise à mieux comprendre les pratiques, les défis et les besoins des médiateurs familiaux confrontés à des situations impliquant des violences intrafamiliales. Merci pour votre participation

SurveyMonkey

| | | |
|----|--|---------------------|
| 25 | Une formation sur la gestion des violences en générales et intrafamiliales. | 1/7/2026 7:02 AM |
| 26 | La co médiation, la visio, les questionnaires d'évaluation de la violence, les entretiens individuels préalables ou caucus | 1/6/2026 4:03 PM |
| 27 | APP avec thématique spécifique, formation continue | 1/6/2026 3:46 PM |
| 28 | Formation continue sur les violences de manière générale avec le cadre légale et l'aspect psy | 1/6/2026 1:32 PM |
| 29 | Une formation spécifique autour de la gestion des situations de violence | 1/6/2026 12:44 PM |
| 30 | Une formation axée sur l'identification des mécanismes de violence et permettant de mieux distinguer quand on peut travailler (hauts conflits - réciprocité relationnelle) et quand on ne peut pas travailler (asymétrie dans la relation) | 1/6/2026 11:31 AM |
| 31 | Emprise, contrôle coercitif, etc | 1/5/2026 5:35 PM |
| 32 | Une formation sur les différentes formes de violence, sur la médiation navette. | 1/5/2026 5:06 PM |
| 33 | Supervision, un dispositif clair en cas de violence conjugale surtout quand l'autorité parentale est conjointe | 1/5/2026 2:54 PM |
| 34 | Une formation composée d'une partie théorique centrée sur la violence, les techniques pour repérer de la violence en médiation et d'une partie très pratique, basée sur des mises en situation issues de situations réellement vécues par des médiateurs. Réfléchir ensemble à une manière d'exercer notre métier sans nier la présence de la violence entre les personnes faisant une médiation. | 1/5/2026 2:51 PM |
| 35 | Formation Hauts Conflits Familiaux, Cartes dixit | 1/5/2026 2:47 PM |
| 36 | ADPP, échanges avec les professionnels | 1/5/2026 2:25 PM |
| 37 | Formations sur la manière d'aborder les violences avec les auteurs, comment l'évoquer, déterminer des critères qui permettent de s'autoriser à faire médiation ou pas, formation sur les difficultés rencontrées par les victimes, les traumatismes engendrés par les violences, critères qui permettent de déterminer si elles st en capacités de participer à une médiation ou pas après. | 1/5/2026 12:22 PM |
| 38 | Un protocole général /recommandations pourrait être établis afin que chaque service ou médiateur indépendant puisse l'appliquer et que se soit la même pratique pour tous les services. | 1/5/2026 10:17 AM |
| 39 | Un process précis et consensuel pour beaucoup mieux repérer à la fois les éléments factuels mais aussi les éléments subjectifs qui permettent de tenter une médiation ou de la décliner, process qui tient compte aussi des capacités professionnelles des médiateurs, de leur capacité de discernement et qui soit validé par l'ensemble des employeurs afin de garantir un cadre d'intervention sécurisant et vraiment rassurant, protecteur, pour le médiateur. | 1/5/2026 10:11 AM |
| 40 | Approfondir l'éthique, colloques, lectures et formation continue, actualisation juridique. | 1/5/2026 9:42 AM |
| 41 | J'ai obtenu toute la formation nécessaire durant la formation pour mon DE à IFOMENE, plus d'autres formations depuis lors. Je pense que les travailleurs sociaux et les juristes devraient faire des formations données par des médiateurs familiaux DE pour avoir "enfin" comprendre ce qu'est la médiation familiale. | 1/3/2026 3:07 PM |
| 42 | Une formation sur le repérage et identification de la violence, les contacts de structure relais | 1/3/2026 12:22 PM |
| 43 | Différencier les formes de violence, rappeler que dans tout conflit il y a une forme de violence, que le médiateur accompagne le conflit et son changement, et que la genèse de la médiation est l'empowerment, cette capacité à reprendre du pouvoir d'agir ; si la médiation n'est pas possible lors d'une "allégation de violence" alors il faut fermer la boutique :) | 12/31/2025 9:50 AM |
| 44 | Comment s'adresser aux auteurs de violence avec des profils différents | 12/31/2025 8:10 AM |
| 45 | La violence, la manifestation et les niveaux de violence | 12/30/2025 1:57 PM |
| 46 | Sur l'aménagement des modalités de médiation | 12/30/2025 12:14 PM |

Ce questionnaire vise à mieux comprendre les pratiques, les défis et les besoins des médiateurs familiaux confrontés à des situations

SurveyMonkey

| | | |
|----|--|---------------------|
| 47 | Formation sur les violences structurelles | 12/30/2025 10:01 AM |
| 48 | Comment détecter la violence si elle n'est pas nommée | 12/30/2025 7:18 AM |
| 49 | Un processus adapté et des outils pour conduire ces médiations | 12/30/2025 5:41 AM |

Ce questionnaire vise à mieux comprendre les pratiques, les défis et les besoins des médiateurs familiaux confrontés à des situations impliquant des violences intrafamiliales. Merci pour votre participation

SurveyMonkey

| | | |
|----|--|---------------------|
| 50 | aucune , nous avons déjà le DEMF | 12/29/2025 11:32 PM |
| 51 | L'échange avec des pairs | 12/29/2025 6:39 PM |
| 52 | Je ne sais pas. Déjà eu plusieurs formations sur le sujet, + formation à la médiation restaurative. | 12/29/2025 6:36 PM |
| 53 | Formation spécifique aux VIF | 12/29/2025 5:52 PM |
| 54 | Tout échange/formation/lecture/groupe qui permette d'affiner la posture et les pratiques | 12/29/2025 5:19 PM |
| 55 | Je pense qu'une formation complémentaire pour savoir comment agir dans le cas de ces violences que ce soit sur l'instant et par la suite (signalement, ...), serait un plus et bénéfique. | 12/29/2025 3:45 PM |
| 56 | 1 j spécifique de formation sur les VIF, les orientations possibles vers d'autres pros | 12/29/2025 3:34 PM |
| 57 | Des formations nous toutes m'ont été particulièrement utiles à titre personnel, des formations sur les violences conjugales et familiales e, général mais aussi une formation spécifique dans la formation continue à la MF dans un contexte de violences (comme il en existe pour la médiation parent ado). | 12/29/2025 2:40 PM |
| 58 | Retirer les lignes du référentiel CNAF et laisser la libre appréciation au médiateur familial, comme initialement, qui est formé pour cela. | 12/29/2025 2:33 PM |
| 59 | Formation envisagée en 2026 prévue. | 12/29/2025 2:29 PM |
| 60 | Il me semblerait intéressant de faire une formation pluridisciplinaire (médiateurs, travailleurs sociaux, psychologue...) afin d'avoir une direction commune pour que les orientations soient constructives et croiser nos regards. | 12/29/2025 1:57 PM |
| 61 | Une formation spécifique pour repérer. | 12/29/2025 1:18 PM |
| 62 | Éclairage théorique/statistique des ultra opposant.e.s au recours à la médiation familiale dans ce cadre. | 12/29/2025 1:08 PM |
| 63 | Identification de la violence. | 12/29/2025 1:05 PM |
| 64 | Formation sur l'évolution législative, politique, sociale, et qui permette une réflexion continue sur la posture les possibles et les limites. Mieux appréhender les nouvelles normes, apports sociologiques... | 12/29/2025 12:23 PM |
| 65 | Une fiche synthétique type « violentomètre » pour aider le médiateur dans le repérage de violences | 12/29/2025 12:15 PM |
| 66 | Définition d'un cadre, formation aux violences intra-familiales sans militantisme | 12/29/2025 12:13 PM |
| 67 | Formations dans le DEMF aux violences conjugales : ce qui les caractérise, les différents types (réactionnelles, structurelles, etc.), que faire des violences conjugales en médiation, débats et postures, risques et conditions, aménagements et présentation des alternatives existantes. | 12/29/2025 12:08 PM |
| 68 | Un condensé de la législation. Un engagement type formalisé et commun pour tous les MF | 12/29/2025 12:04 PM |
| 69 | ? | 12/29/2025 11:51 AM |
| 70 | Avoir des espaces pour en parler plus que des formations j'ai eu des modèles en formation initiale et ma structure continue de faire venir des experts sur ces questions. | 12/29/2025 11:45 AM |
| 71 | Une formation spécifique sur les violences intrafamiliales. | 12/16/2025 10:52 AM |
| 72 | Des critères objectifs de mesure de l'emprise, de la volonté exprimée et de la faculté des personnes à dire "je"... | 12/9/2025 12:32 PM |
| 73 | L'analyse des pratiques avec des professionnel.les et superviseur.e formé.es. | 12/6/2025 12:04 PM |
| 74 | Aider ces personnes capables de violences qu'ils ne reconnaissent pas à se responsabiliser. Les aider également à se connecter à leurs émotions et (re)trouver l'empathie pour l'autre. | 12/6/2025 12:12 AM |
| 75 | Une formation spécifique sur ce sujet / un document avec des repères pour nous aider dans notre choix d'accompagner ou pas ces personnes. | 12/5/2025 10:08 AM |
| 76 | Désamorcer la violence, mise en sécurité, aide à la prise de conscience, lutte contre la récidive, outils spécifiques | 12/4/2025 10:15 PM |
| 77 | Formation spécifique | 12/4/2025 6:05 PM |

Ce questionnaire vise à mieux comprendre les pratiques, les défis et les besoins des médiateurs familiaux confrontés à des situations impliquant des violences intrafamiliales. Merci pour votre participation.

SurveyMonkey

| | | |
|-----|---|---------------------|
| 78 | connaître les impacts des violences sur les victimes et les enfants ; apprendre à reconnaître les signes ou "symptômes" sur les personnes victimes de violences et les enfants / apprendre à repérer les auteurs de violences (comportements types...) | 12/4/2025 3:28 PM |
| 79 | Formation | 12/4/2025 11:46 AM |
| 80 | La parentalité parallèle, la co-médiation, un duo médiateurs- psychologues | 11/27/2025 9:45 AM |
| 81 | Les signes perceptibles de la violence, de l'emprise, du syndrome post traumatique | 11/18/2025 5:45 PM |
| 82 | CNV | 11/7/2025 10:02 AM |
| 83 | Une formation sur le trauma | 10/31/2025 8:02 PM |
| 84 | Formations sur les comportements violents liés à des addictions | 10/30/2025 1:57 PM |
| 85 | Grille, échelle, dispositifs spécifiques hybrides, peut-être en co-animation pour sécuriser les échanges et penser une autre approche. Formation à la coordination parentale ou justice restaurative pour s'en approprier éventuellement les outils ? | 10/28/2025 6:09 PM |
| 86 | Pouvoir utiliser un questionnaire précis de dépistage et d'évaluation et être formés sur la médiation navette | 10/27/2025 2:21 PM |
| 87 | Outils d'identification de la nature et du degré de la violence | 10/27/2025 12:21 PM |
| 88 | Que chaque médiateur.trice soit formés.ées à la spécificité des VIF | 10/27/2025 9:36 AM |
| 89 | Un accompagnement pour nous, les professionnels pour gérer ces situations et pouvoir les "encaisser". | 10/27/2025 8:58 AM |
| 90 | Formation pour repérer les phénomènes d'emprise | 10/23/2025 11:45 AM |
| 91 | La médiation navette | 10/21/2025 4:19 PM |
| 92 | Mieux connaître les éléments permettant de repérer l'emprise. Des outils d'évaluation | 10/20/2025 9:32 PM |
| 93 | Formation sur les violences intra familiales | 10/8/2025 4:00 PM |
| 94 | Une formation spécifique à la gestion des situations de haut conflit. Une formation sur la détection des situations d'emprise | 10/6/2025 2:12 PM |
| 95 | Formation spécifique sur les violences intrafamiliales (spécificités d'intervention) | 9/25/2025 4:30 PM |
| 96 | Un référentiel d'exemples de situations avec les bonnes pratiques à avoir. | 9/24/2025 12:06 PM |
| 97 | Je ne sais pas à ce jour | 9/22/2025 6:33 PM |
| 98 | Formation hauts conflits | 9/22/2025 4:56 PM |
| 99 | A découvrir ? | 9/22/2025 4:22 PM |
| 100 | Apprendre à identifier le degré de violence et apprendre à le poser en médiation | 9/22/2025 4:18 PM |
| 101 | Le positionnement du médiateur / Les acteurs possibles pour des réorientations / La communication ou non avec les avocats s'il y en a. | 9/22/2025 11:28 AM |
| 102 | APP, supervision, pouvoir en parler et se former sur le sujet. | 9/18/2025 11:02 AM |
| 103 | Formation spécifique sur la détection des violences invisibles | 9/17/2025 6:01 PM |
| 104 | Différentes formations continues existent sur le sujet mais peut-être manque-t-il d'une formation globale, complète, faisant référence pour les médiateurs familiaux (tout comme on peut en trouver pour les médiations spécifiques parents-ados, grand âge..) | 9/16/2025 4:03 PM |
| 105 | Formations complémentaires sur les violences conjugales et intra familiales. Formation sur les Hauts conflits seraient utiles. Dans ma pratique d'éducatrice spécialisée, je me suis intéressée et j'ai été sensibilisée à ces contextes, en formation MF aussi, notamment sur les conséquences sur le développement de l'enfant. Je trouve que cela est insuffisant. | 9/15/2025 4:55 PM |
| 106 | La formation sur le sujet ne me manque pas, je suis bien formée, mais les regards croisés sont importants et c'est parfois ce qu'il me manque | 9/15/2025 4:40 PM |
| 107 | Des formations plus régulières sur ce sujet récurrent | 9/15/2025 9:50 AM |
| 108 | Échanger sur ces situations plus régulièrement | 9/15/2025 9:25 AM |
| 109 | Le GAPP est un outil précieux et essentiel | 9/15/2025 9:19 AM |
| 110 | Sensibilisation à la violence sous toutes ces formes, approche de la MF aux confluences du | 9/15/2025 8:23 AM |

| | | |
|-----|--|--------------------|
| 111 | Avoir des adresses identifiées de professionnels ou de structures spécialisées dans mon département. Je vais du coup à Paris pour me former, alors qu'il y a sans doute des formations dans le sud mais je ne les connais pas | 9/15/2025 6:39 AM |
| 112 | Peut-être déjà clarifier de quelle violence on parle réellement | 9/14/2025 10:09 PM |
| 113 | Une approche psychologique poussée sur les pervers narcissiques et les caractères plutôt fragiles | 9/14/2025 4:18 PM |
| 114 | J'estime être suffisamment formée et informée. Ce qui m'est très utile est la connaissance de la psychologie humaine | 9/7/2025 5:48 PM |
| 115 | Je ne sais pas | 9/4/2025 11:48 AM |
| 116 | Violence intra familiale | 9/2/2025 5:16 PM |
| 117 | Formation sur la gestion de la violence, son cycle et ses racines.....Formation sur le système nerveux autonome (neurosciences), gestion des émotions, sur l'attachement etc.... | 8/28/2025 9:58 AM |
| 118 | Juridique et psychologique | 8/6/2025 1:06 PM |
| 119 | Repérage et outils d'aménagement | 8/4/2025 1:57 PM |
| 120 | Un support formalisé d'identification de violences intra-familiales et évaluation du risque encouru pour les 2 parents | 7/29/2025 11:11 AM |
| 121 | Des outils pour distinguer la violence conjoncturelle de la violence structurelle et des outils pour distinguer le Conflit sévère de séparation et la violence avec domination | 7/29/2025 9:57 AM |
| 122 | Gestion des hauts-conflits ; médiation navette ; mécanisme des violences | 7/22/2025 11:54 AM |
| 123 | Repérage et orientation des situations de violences intrafamiliales | 7/10/2025 2:28 PM |
| 124 | Besoin d'outils sur le repérage des VIF mais également de formation sur la gestion, l'accompagnement de ce public | 7/9/2025 10:03 AM |
| 125 | Partenariat privilégié avec les structures spécialisées | 7/8/2025 3:21 PM |
| 126 | Existe-t-il des outils afin de vérifier une certaine emprise par un membre du couple ou ex-couple ? | 7/7/2025 2:49 PM |
| 127 | Prise en charge victimes et auteurs violences. Gestion de l'agressivité | 7/7/2025 2:09 PM |
| 128 | Distinction haut conflit et violence encore plus poussé / typologie des situations relevant de la médiation ou non (violence ancienne, auteur sanctionné qui reconnaît sa responsabilité, contextuelle etc, volonté de la personne qui n'a plus peur et dont les violences ont cessé depuis un long moment...) | 7/7/2025 12:52 PM |
| 129 | Une collaboration avec les centres de thérapie familiale hospitaliers. | 7/7/2025 11:14 AM |
| 130 | Pas forcément une formation spécifique dans la mesure où régulièrement je me forme sur cette question via des colloques, des forums, les GAP. Il s'agit surtout d'avoir une veille continue sur ces sujets. | 7/7/2025 10:31 AM |
| 131 | Repérage des vif | 7/3/2025 4:31 PM |
| 132 | P.N.L. | 7/3/2025 4:21 PM |
| 133 | Psychologie | 7/3/2025 12:14 PM |
| 134 | Comprendre les violences pour un meilleur discernement en MF | 6/16/2025 6:38 PM |
| 135 | Formation violences conjugales | 6/13/2025 4:32 PM |
| 136 | Peut-être davantage de l'ordre de la psychologie des victimes et des auteurs. | 6/13/2025 10:09 AM |
| 137 | Formation sur l'emprise | 6/13/2025 8:52 AM |
| 138 | Comment mieux détecter les violences structurelles | 6/11/2025 6:09 PM |
| 139 | Dans les situations où l'un mentionne la violence sur l'autre et/ou les enfants, ce serait intéressant qu'un dispositif d'éducateurs et psychologues soit mis en place et que la médiation familiale intervienne pendant ce dispositif. Cela permettrait la libération de la parole qui peut apaiser et la responsabilisation des personnes dans ces situations. | 6/11/2025 4:20 PM |
| 140 | Cadre a poser dans le processus de médiation. | 6/11/2025 11:09 AM |

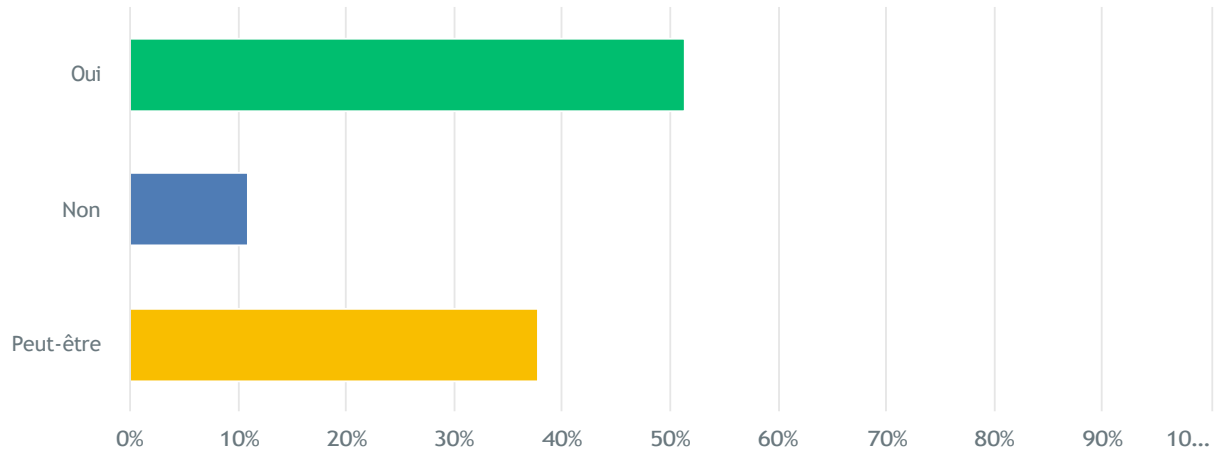
Ce questionnaire vise à mieux comprendre les pratiques, les défis et les besoins des médiateurs familiaux confrontés à des situations impliquant des violences intrafamiliales. Merci pour votre participation

SurveyMonkey

| | | |
|-----|---|--------------------|
| 141 | Formation pour repérer/différencier les situations, proposer des alternatives. | 6/10/2025 9:14 AM |
| 142 | Limites de la médiation face à des faits de violence | 6/6/2025 12:04 PM |
| 143 | Formations sur les différents types de violences, leur prise en charge dans le cadre de la médiation...les vigilances, les précautions à avoir. Outils tels qu'un binôme de référence par exemple, un protocole, le réseau de partenaires | 6/6/2025 8:58 AM |
| 144 | Une cartographie de la violence avec les actions à mener | 6/4/2025 1:28 PM |
| 145 | Les VIFS et le CIDFF ont créés des outils que j'utilise | 5/28/2025 4:00 PM |
| 146 | Mise en place d'un protocole ou de procédures en cas de violence | 5/27/2025 6:36 PM |
| 147 | Une formation sur le psycho trauma | 5/27/2025 11:35 AM |
| 148 | Formation (c'est prévu !) | 5/27/2025 11:20 AM |
| 149 | Supervision, le travail avec d'autres partenaires qui accueillent les p. Victimes ou auteurs de VCS | 5/27/2025 11:10 AM |
| 150 | Que le contenu du DEMF inclut un module dédié et affiché (que les partenaires le sachent puisque manifestement il faut rassurer sur les capacités des médiateurs). Ce type de médiations pourraient être "officiellement" traité comme des médiations "spécifiques" au même titre que les médiations parents-ado, aidants-aidés ou carcérale, avec le cortège qui va avec en formation spécifique/procédure spécifique. Que le niveau DEMF soit requis pour tout accompagnement de médiation incluant des violences. Que soit mis en place une graduation des violences (Le référentiel CAF ne permet pas d'intervenir dans une cour de lycée avec des ados dont le système relationnel inclut des insultes et violences verbales banalisée, que l'on retrouve chez de nombreux jeunes adultes en médiation). Une réflexion partagée avec un recueil de bonnes pratiques pourrait être envisagée. | 5/27/2025 9:49 AM |
| 151 | De vraies formations au système des VIF - un réel partenariat entre les professionnels - une réelle prise en charge de la famille dans son ensemble : accompagnement de la personne victime, de la personne auteure, des enfants. | 5/26/2025 7:14 PM |
| 152 | Repérage de la violence, données juridiques, comment aborder les questions de violences en médiation, outils techniques pour travailler cette question | 5/26/2025 4:21 PM |
| 153 | Formation sur les violences intrafamiliales à refaire ; formation psychologie sur les personnes ayant des pathologies psy | 5/26/2025 4:19 PM |
| 154 | Tout est bienvenu | 5/26/2025 3:50 PM |
| 155 | Un repérage plus précis de la notion d'emprise, si cela existe... | 5/26/2025 11:21 AM |

Q13 Souhaiteriez-vous participer à un groupe d'échange de pratiques sur ce thème ?

Réponses obtenues : 220 Question(s) ignorée(s) : 1



| Choix des réponses | Pourcentage | Réponses |
|---|-------------|----------|
| ● Oui | 51.36% | 113 |
| ● Non | 10.91% | 24 |
| ● Peut-être | 37.73% | 83 |
| Total | | 220 |

Q14 Souhaitez-vous partager une expérience ou un point de vue particulier à ce sujet ?

Réponses obtenues : 91 Question(s) ignorée(s) : 130

| # | RÉPONSES | DATE |
|----|--|--------------------|
| 1 | Je fais déjà partie d'un groupe de réflexion de MF sur le thème des VIF. Comme quoi cette question reste un sujet de préoccupation des MF afin de se situer au plus juste des besoins des familles. | 2/26/2026 2:55 PM |
| 2 | Pour l'instant, je me fixe une limite : Pas de médiation familiale quand il y a ou a eu des violences structurelles. J'aimerais être formée à ces violences intrafamiliales et à leurs conséquences, pour voir si les conditions sont réunies pour ouvrir ou non le processus à des situations de violence passées structurelles. Pour l'instant j'orienterais vers la justice restaurative. En ce qui concerne les violences conjoncturelles anciennes, pour des personnes qui ont porté plaintes ou qui ont des attentes de compréhension de l'événement violent, je serai tentée de présenter les deux dispositifs : la médiation familiale avec une approche relationnelle (autant de rdv individuel qu'il est nécessaire pour préparer une rencontre non obligatoire) ou la médiation restaurative (une modalité gratuite possible dans le cadre de la justice restaurative). Ce serait aux personnes de voir ce qui leur convient le mieux. Il semble que la négociation avec les partenaires financiers de la part de l'APMF est de permettre qu'il ait médiation si des médiatrices et des médiateurs familiaux DEMF ont les formations suivantes (violences familiales, approche relationnelle ou médiation restaurative). Pour finir, relire avec les partenaires la convention d'Istanbul et non son résumé et les partie qui portent à confusion (exemple le titre de l'article 48 et son contenu, l'article 1b qui parle d' "éliminer toute forme de discrimination" et de l "autonomisation des femmes": empêcher une femme qui a subi des violences régulières et qui dix ans après souhaite prendre des décisions concernant ses enfants en médiation, peut-on lui refuser la médiation familiale si les conditions du processus sont réunis sans aller contre l'article 1 b de la convention d'Istanbul?) | 2/23/2026 11:14 AM |
| 3 | Notre profession, n'étant pas reconnue comme une profession à part entière, touche ses limites auprès des partenaires accompagnant les victimes de violence intrafamiliale. Le DEMF mériterait d'être renforcé dans les compétences à acquérir dans un contexte d'intervention régulier face aux violences intrafamiliales afin d'offrir des garanties face à ses partenaires et de ne plus être remis en question dans nos pratiques et évaluations d'une possible intervention dans ces contextes familiaux. | 2/21/2026 11:06 AM |
| 4 | Le médiateur formé est en mesure de détecter ces situations. | 1/30/2026 3:56 PM |
| 5 | On note parfois un décalage entre le ressenti de l'un et l'intention de l'autre, notamment dans les violences psychologiques '. | 1/16/2026 4:21 PM |
| 6 | Réflexions sur l'éthique professionnelle et la responsabilité professionnelle en lien avec les observations cliniques sont censées fonder notre pratique et animer notre posture dans toutes les situations y compris les situations de vulnérabilité et de violence. | 1/13/2026 1:11 PM |
| 7 | Lorsque le dernier référentiel nous a été présenté, il m'est apparu très/trop limitant de devoir refuser les situations où il y a eu des violences conjugales car comme je l'ai évoqué plus haut, celles-ci ont pu être seulement ponctuelles lors d'un coup de colère. Le médiateur peut évaluer cela avec les personnes et leur permettre d'en parler au cours de la médiation et au final les amener à de l'apaisement pour pouvoir ensuite envisager une remise en confiance ; une collaboration parentale assainie des moments douloureux de leur histoire de couple. | 1/12/2026 3:15 PM |
| 8 | Violences conjugales avérées et orientation par le JAF en médiation ordonnée... | 1/12/2026 2:34 PM |
| 9 | Trop long par écrit, je suis désolée ! | 1/7/2026 7:28 PM |
| 10 | Je vérifie toujours, si les faits de violence sont nommés en médiation, la capacité de l'auteur à reconnaître les faits sans accuser l'autre d'en être responsable, et la capacité de la personne victime des violences de le reconnaître ainsi, sinon, pour moi, pas possible de poursuivre la médiation. | 1/7/2026 5:21 PM |
| 11 | J'ai différentes instances où je dépose, réfléchis aux situations. | 1/7/2026 4:19 PM |
| 12 | Pas pour le moment. | 1/7/2026 7:02 AM |

Ce questionnaire vise à mieux comprendre les pratiques, les défis et les besoins des médiateurs familiaux confrontés à des situations impliquant des violences intrafamiliales. Merci pour votre participation.

SurveyMonkey

| | | | |
|----|--|---------------------|---|
| 13 | les parents qui continuent d'avoir la co-parentalité n'ont d'autres espaces pour gérer leur co-parentalité | 1/6/2026 4:03 PM | |
| 14 | Les juges enjoignent ou ordonnent des médiations, alors même que des faits de violences sont stipulées dans le jugement. | 1/5/2026 5:35 PM | |
| 15 | Différence entre la loi et le terrain | 1/5/2026 3:16 PM | |
| 16 | Je pratique un entretien individuel préalable au processus de médiation afin d'apprécier si les conditions semblent réunies pour engager ce travail et, en particulier, de repérer d'éventuelles situations de violence qui rendraient la médiation impossible. | 1/5/2026 2:51 PM | |
| 17 | Je formule plutôt une question de recherche : comment continuer à accompagner les personnes dans l'espace de médiation quand la parole devient source des malentendus ? | 1/5/2026 2:47 PM | |
| 18 | L'idée sur laquelle nous travaillons est de déterminer avec des professionnels qui accompagnent les auteurs et les victimes des critères de faisabilité de la médiation. | 1/5/2026 12:22 PM | |
| 19 | Situations complexes qui nécessitent de faire du cas par cas selon les violences identifiées. | 1/5/2026 10:17 AM | |
| 20 | Je trouve qu'il y a beaucoup d'inquiétudes voire d'anxiété maintenant sur ce sujet et que les décisions prises par certains employeurs ou par des instances nationales sont excessives et déraisonnables aussi bien pour les familles que quant au professionnalisme des médiateurs et leur mise à mal face à une réalité de terrain où il y a énormément d'allégations de violence et très peu de moyens pour accompagner de manière cohérente des parents ensemble autour de leurs enfants, malgré tout. | 1/5/2026 10:11 AM | |
| 21 | Non | 1/3/2026 3:07 PM | |
| 22 | il y a beaucoup de situations différentes. Cela me paraît difficile de parler de violences sans plus de précisions | 12/31/2025 8:10 AM | |
| 23 | Pourquoi empêcher des personnes qui souhaitent discuter sur leur organisation de leur séparation au sel motif d'une situation de violence passée ? Peut-on enfin faire confiance au médiateur ou à la médiatrice pour apprécier avec les personnes le niveau et la disposition des personnes ? | 12/30/2025 1:57 PM | |
| 24 | Ne pas oublier les situations de violence dans les relations d'aidance autre que conjugal | 12/30/2025 12:14 PM | |
| 25 | Toute médiation judiciaire est violente, il est important de distinguer les violences structurelles et les violences contextuelles. De plus, il est impératif selon moi d'arrêter ou de ne pas mettre en place la médiation en présence de procédure pénale ou de décision judiciaire pénale à l'encontre d'un des participants. | 12/30/2025 10:01 AM | |
| 26 | Je ne suis pas sûr que nos financeurs comprennent notre travail... | 12/29/2025 11:32 PM | |
| 27 | La coordination parentale est-elle une réponse à explorer dans les situations de SAP ? | 12/29/2025 6:39 PM | |
| 28 | Manque de définition claire de la violence. Le référentiel permet de rappeler les limites et la nécessité de notre vigilance, mais attention à vouloir le "zéro risque", à priver les personnes d'espaces de parole. La formation est nécessaire ainsi qu'un travail en interdisciplinarité | 12/29/2025 6:36 PM | |
| 29 | Certaines situations ont pu permettre à la victime de mesurer sa propre réalité et de la valider | 12/29/2025 5:52 PM | |
| 30 | Non | 12/29/2025 3:45 PM | |
| 31 | <p>Puisque vous m'y invitez, je vous partage quelques observations : des remarques de femmes ayant subi des violences par le passé qui font le constat que maintenant qu'elles sont "réparée" sic" le référentiel leur empêche le retour au droit commun, ou les contraint à discuter en face à face (des violences datant de 6 ans et un enfant ayant à se projeter dans le post bac, il faut bien se parler pour savoir ce que l'autre peut faire en termes de soutien au projet du jeune). Le fait de devoir décider en référence à une éthique personnelle si je contrevis ou non à l'injonction claire du référentiel fragilise et déstabilise ma posture alors que j'ai toujours traité de certaines situations en contexte de violence jusqu'ici tout en en rejetant d'autre hors du champ d'intervention de la MF (si pas de liberté de parole, si craintes de représailles, si pas d'égalité etc...).</p> <p>Autre remarque : que fait-on de ces familles que l'on rejette en l'état actuel de la société ? on les banni pour toujours de la médiation ? Avec le maintien de l'A.P. conjointe, on met les familles dans une injonction paradoxale : parlez-vous pour décider ensemble mais ne discutez entre vous c'est mauvais pour vous. Orienter vers une association de victimes des personnes qui ne le souhaitent pas ou plus donne bonne conscience mais après Autres exemples anciens : une femme qui m'avait</p> | | <p>demandé une médiation tout en pointant un ancien compagnon "pervers narcissique" . Nous avons questionné la démarche ensemble si son hypothèse</p> |

les limites de la médiation ensemble. Et pourtant elle a souhaité tenter si monsieur était OK car elle voulait tenter d'éviter une situation pire pour elle. Nous avons clairement évoqué le fait que si elle donnait son accord sur le moment de l'entretien et qu'elle réalisait ensuite qu'elle avait cédé pour de mauvaises raisons mais ne pouvait le dire face elle monsieur, elle pouvait annuler le rdv suivant et mettre fin à la MF sans en rendre compte à personne. Après 5 rdv où M. oscillait entre coopération de façade et reprise automatique de ses concessions et où madame tentait de tenir sur certains points sans s'arc bouter sur ce qui n'était pas essentiel, monsieur est allé trop loin en se mêlant les pinceaux dans ses explications (explications demandées par la médiatrice au titre de la clarification des besoins et des affects de chacun). Madame l'a pris en flagrant délit de mensonge devant moi et lui a signifié avec fermeté qu'il était allé trop loin et que maintenant elle retournait chez le juge et qu'elle en avait fini avec son discours culpabilisant. Des exemples ou des prises de consciences importantes ont eu lieu en MF j'en ai bien d'autres

| | | |
|----|---|---------------------|
| 32 | Le nouveau référentiel a fait évoluer ma pratique puisque je ne peux plus répondre aux demandes. Mais dans quel lieu ces parents vont-ils pouvoir se tourner ? De quelles violences parle-t-on ? | 12/29/2025 1:57 PM |
| 33 | Scientifiquement et juridiquement, serait-il possible de missionner un chercheur pour analyser rétrospectivement les cas de féminicides des 5 dernières années et déceler si la médiation familiale par des diplômés d'Etat a été utilisée et a participé de ces destinées tragiques. Il faut arrêter de s'auto blâmer et dénoncer les margoulins qui exercent notre profession sans les qualifications requises. | 12/29/2025 1:08 PM |
| 34 | Cela met en relief l'importance d'avoir un directeur/trice de service de médiation qui connaît le sujet et qui soutient ses médiateurs | 12/29/2025 1:05 PM |
| 35 | Je considère que la formation continue et l'analyse des pratiques constituent un espace. | 12/29/2025 12:23 PM |
| 36 | Récemment, lors d'un échange téléphonique avec une partie alors qu'il y avait eu une séance de médiation, celle-ci m'apprend qu'elle subit toujours des violences par l'autre partie mais n'a pas osé le dire par peur des représailles et en plus elle voulait tenter de renouer une relation parentale pour l'intérêt de leur enfant de 2 ans. En apprenant cela, j'ai pu échanger longuement et orienter vers solidarité femmes. | 12/29/2025 12:15 PM |
| 37 | J'ai participé à plusieurs espaces de réflexion sur le sujet au sein de l'APMF, tenté de partager mon expérience (professionnelle et personnelle), mes publications sur ce sujet, et ne me suis pas sentie entendue du tout. Donc j'ai continué mon bonhomme de chemin, mais ne comprends pas toujours le positionnement de l'APMF à ce sujet. Par exemple la dernière lettre d'info qui questionne sur quels espaces existent pour ces situations, alors que des réponses sont proposées depuis déjà quelques années. Jocelyne Dahan, qui fait partie des signataires de ce questionnaire, a animé une visio très intéressante l'année dernière et a aussi répondu, il me semble, à ces interrogations. Il me semble de toute façon nécessaire d'inclure des modules sur les violences conjugales dans le DEMF, mais pour comprendre les différences avec les conflits, et les risques de survictimisation selon la situation, avoir un panorama des positions des MF par rapport à ce sujet, des retours d'expériences, etc. Mais pas forcément pour pouvoir les accompagner en médiation, mais a minima pour pouvoir orienter. Et il me semble que ça n'est pas parce que un.e médiateur.e est spécifiquement formé.e sur le sujet, connaît personnellement le sujet, qu'il.elle est plus légitime pour intervenir en médiation, je dirais même au contraire, le risque d'être pris dans une triangulation, dans les transactions violentes, n'étant pas à négliger. A mon sens, la neutralité du médiateur invite à se retirer, ou du moins à confier l'accompagnement à plusieurs regards professionnels, pluridisciplinaires. Ce que fait la coordination parentale, qui n'est pas l'ennemi de la médiation, bien au contraire, la formation est pour l'instant réservée aux médiateurs, donc je ne comprends pas pourquoi il y a tant de méfiance vis-à-vis de ce dispositif, alors qu'il me semble être une opportunité en or pour les MF qui souhaitent faire valoir leurs compétences et prédispositions pour accompagner ces situations. En attendant, de plus en plus d'avocats médiateurs s'en saisissent et s'y forment, alors qu'ils sont pour la plupart beaucoup moins formés aux dynamiques de couple, violences conjugales, contrôle coercitif, etc. que les MFDE. | 12/29/2025 12:08 PM |
| 38 | Non | 12/29/2025 11:51 AM |
| 39 | Je pense qu'il est important en tant que médiateur que l'on continue de se faire confiance et de faire confiance en nos compétences. La violence ne date pas d'hier, on est formé sur ces questions chaque professionnel peut choisir de se former plus spécifiquement si ces situations lui reviennent régulièrement ou qu'il/elle a un intérêt particulier dans ces questions mais ne pas imposer au médiateur de ne pas prendre ces situations s'il n'est pas formé on est formé sur ces problématiques bien sûr la formation continue est importante mais on ne peut pas dénigrer notre métier de la sorte cela ne fait pas sérieux du tout. | 12/29/2025 11:45 AM |
| 40 | Le texte, en l'état, malmène un principe fondamental de la médiation familiale : l'auto- | 12/9/2025 12:32 PM |

Ce questionnaire vise à mieux comprendre les pratiques, les défis et les besoins des médiateurs familiaux confrontés à des situations impliquant des violences intrafamiliales. Merci pour votre participation

détermination. Je pense qu'on ne peut pas accueillir "au doigt mouillé" les situations dans lesquelles des épisodes de violence sont parlés. Je pense nécessaire de poser des critères tangibles. Les personnes qui ont connu ces situations, qui sont capables d'en échanger, volontaires pour modifier leur relation, sont privées d'espaces communs par un texte binaire. Il est évident que certaines victimes exprimeront un accord de médiation sous emprise et qu'il faut équiper les professionnels d'outils pour l'évaluer et refuser la médiation. Mais il est tout aussi certain que d'autres sont sans réponse pour les "passages de bras" des enfants. Et que les priver, en leur nom, d'engager un espace de dialogue pour remodeler leur relation, c'est nier le libre-arbitre, nier les effets de la parole, nuire à la compétence des médiateurs de ne pas assister à des échanges qui nieraient l'existence d'un participant sans agir...

| | | |
|----|---|---------------------|
| 41 | j'ai mis en place une commission VIF au sein de l'APMF, je souhaite qu'elle s'associe à vos réflexions. | 12/6/2025 12:04 PM |
| 42 | Depuis 10 ans, la plus grande part de ma pratique est la médiation de couple et de parents séparés. Et j'ai entendu nombre d'histoires de violences entre les conjoints (physiques, verbales, psychologiques, économiques) et entre ex-conjoints séparés qui restent en conflit après la séparation (plutôt violences verbales, psychologiques et parfois économiques). Je n'ai que très rarement interrompu les processus de médiation. Hormis les cas où je perçois une forme de perversité chez l'un, qui ne reconnaît pas les faits qui lui sont reprochés par l'autre et qui ne semble pas prendre conscience de la souffrance de l'autre (dans ces cas-là je mets un terme au travail, mais ce type de profil reste rare), le reste du temps je trouve que l'espace de médiation est un formidable espace de transformation de tous ces agissements violents, ces mauvaises habitudes de communication (rétention d'information, dénigrements, insultes). Un cadre qui nous permet de prendre le temps de s'attarder sur le « jeu » relationnel, ce que chacun met en place pour « ne pas sortir » du conflit. Leur faire prendre conscience de la violence qu'il subisse, qu'il agisse, et celle dont ils font les enfants témoins et victimes. Un formidable espace-temps pour retrouver du pouvoir. Le pouvoir de dire NON, le pouvoir de dire STOP, le pouvoir de changer de comportement, juste parce qu'un tiers nous a renvoyé qu'une autre manière de faire (de dire) était possible. | 12/6/2025 12:12 AM |
| 43 | Faire de la prévention, travailler avec les auteurs, médiation en protection de l'enfance | 12/4/2025 10:15 PM |
| 44 | La médiation peut être restauratrice un peu comme la justice restaurative. | 12/4/2025 6:05 PM |
| 45 | Je viens de suivre une formation "violence familiale et conflit de haute intensité, savoir les distinguer" qui m'a beaucoup aidé à faire la part des choses | 12/4/2025 5:17 PM |
| 46 | La violence est aussi une question de perception du médiateur, les personnes en très haut conflit peuvent parfois exprimer leur colère qui en fonction du médiateur sera considérée comme violente et un autre (mon cas) la considérera comme un message à écouter, apaiser et révélatrice du système. | 12/4/2025 11:16 AM |
| 47 | Travaillant en milieu carcéral, la médiation familiale permettait une autre approche pour une meilleure orientation vers d'autres professionnel(le)s spécialisés. Par ailleurs, lorsque le médiateur familial est formé aux violences conjugales, cela lui permet d'expliquer et de faire comprendre à un(e) auteur(e) et à une victime le "dysfonctionnement" de leur couple et la prise en charge indispensable de chacun d'entre eux. | 12/4/2025 8:21 AM |
| 48 | La nécessité d'accompagner toute la cellule familiale, les enfants restent souvent "otage" de ces situations | 11/27/2025 9:45 AM |
| 49 | Non | 11/7/2025 10:02 AM |
| 50 | Non | 10/31/2025 8:02 PM |
| 51 | Je ressens parfois un sentiment partagé entre l'idée qu'un processus de médiation aurait du sens dans certaines situations qui vont pourtant à l'encontre du référentiel si on l'applique dans son sens strict. Il peut y avoir des divergences de points de vue sur la question avec certains collègues médiateurs. Une crainte à "enfreindre" ce qui est posé par le référentiel. Le sentiment que cette dimension légale et le référentiel sont parfois instrumentalisés par des personnes qui en ont connaissance. | 10/28/2025 6:09 PM |
| 52 | L'importance de comprendre que si la justice n'a pas organisé l'exercice de l'autorité parentale, les enfants sont un "moyen" de faire perdurer la violence. Hors les délais pour des audiences JAF sont très longs et il me semble nécessaire, pour protéger les enfants et le parents dit victime, que des tiers accompagnent la famille dans cette organisation. Autre point, la nécessité dans ce cadre de travailler en pluridisciplinaire avec d'autres pro, avocats, psy, ... | 10/27/2025 9:36 AM |
| 53 | Non | 10/23/2025 11:45 AM |
| 54 | Si l'on devait suspendre toutes les médiations où les personnes parlent de violences y compris ponctuelles et passées, nous n'aurions pas beaucoup de travail. La richesse de | 10/21/2025 4:19 PM |

| | | |
|----|--|--------------------|
| 55 | Les médiateurs devraient être formés à ce contexte | 10/20/2025 9:32 PM |
| 56 | Lors d'une médiation j'ai dû recadrer les participants qui utilisaient malgré la signature des règles de la médiation un langage inapproprié l'un envers l'autre. Au sein de la structure ou j'exerce on retrouve pratiquement toutes formes de violence dans un contexte socio-culture ou les violences sont normalisées tant pour les hommes que les femmes. | 10/8/2025 4:00 PM |
| 57 | Dans le cadre de la médiation familiale en assistance éducative, les situations de violences ou d'allégations de violences sont fréquentes. À ce titre, de nombreuses familles sont orientées vers le service de médiation familiale, notamment lorsque le conflit représente un danger pour l'enfant ou les enfants concernés. Bien que le référentiel national de la médiation familiale exclue théoriquement ce type de situations, il n'en demeure pas moins que certaines familles, confrontées à ces contextes complexes, expriment le besoin de disposer d'un espace pour travailler leur conflit. Contrairement aux mesures d'assistance éducative, souvent perçues comme contraignantes, la médiation familiale leur offre un cadre volontaire où elles peuvent devenir actrices de la résolution de leurs difficultés. Cet espace favorise une dynamique de responsabilisation et de dialogue, essentielle à l'apaisement des tensions et à la protection des enfants. | 10/6/2025 2:12 PM |
| 58 | Oui pourquoi pas | 9/25/2025 4:30 PM |
| 59 | Non | 9/24/2025 12:06 PM |
| 60 | Non | 9/22/2025 6:33 PM |
| 61 | Non | 9/22/2025 4:22 PM |
| 62 | Non | 9/22/2025 4:18 PM |
| 63 | Ces situations génèrent chez moi une crainte : ai-je bien fait ? ou mal fait ? que se passe-t-il pour la présumée victime si je refuse la médiation ? si j'accepte ? Beaucoup de doutes en moi et parfois beaucoup d'énergie dépensée, de charge mentale. Crainte de mal accompagner / Crainte de voir ma responsabilité professionnelle engagée du doigt comme responsable | 9/22/2025 11:28 AM |
| 64 | La CP comme possible, à méditer... | 9/15/2025 4:40 PM |
| 65 | Le sujet de la violence est bien plus complexe. Parfois la violence est avérée, alléguée, parfois très ancienne avec remise en question et travail sur soi. Refuser la médiation est une sorte de condamnation pour des actes passés alors que ça a été travaillé, ça nous place en situation de maltraitance et de jugement vis à vis de la personne. Parfois, la violence n'est pas perçue par les personnes. Il me semble intéressant de laisser plus de liberté aux professionnels qui sont consciencieux et peuvent avoir une bonne expertise de la situation. | 9/15/2025 10:15 AM |
| 66 | Pour moi, il est essentiel d'aborder librement les questions liées la violence avec les médiés au 1er entretien afin de délimiter notre cadre d'intervention et s'assurer que la MF se déroule en toute sécurité. A la suite de cela, il incombe à la responsabilité de chacun et faire confiance aux personnes qui viennent en médiation de juger si la MF a du sens pour eux, en fonction de leur contexte. | 9/15/2025 9:19 AM |
| 67 | Il est complexe de travailler dans ce contexte car il n'est pas facile d'identifier les mécanismes insidieux et ses conséquences même pour un professionnel ayant été employé en CHRHS pour un public victimes de violence : conjugale et intrafamiliale (et dans le dispositif AcSé) | 9/15/2025 8:23 AM |
| 68 | Mon point de vue est que le référentiel est trop vague à ce sujet | 9/14/2025 10:09 PM |
| 69 | Je ne sais pas ! | 9/14/2025 4:18 PM |
| 70 | Connais-toi toi-même et tu connaîtras les autres !!! Je pense qu'il est crucial que le médiateur ai fait un travail personnel pour ne pas subir les violences qui se mettent à jour dans les réactions interpersonnelles lors des séances de médiation afin qu'il puisse les repérer et les travailler avec les personnes qui viennent dans son cabinet. Le médiateur est un tiers agissant et pour apporter un changement le reflet de ce qui se joue en entretien est important. A mon avis la fonction de tiers neutre se joue essentiellement dans la manière dont le médiateur arrive à neutraliser ses propres affects et pouvoir accueillir la part de violence intrinsèque à tout être humain. | 8/28/2025 9:58 AM |
| 71 | Oui | 8/6/2025 1:06 PM |
| 72 | Nous médiateurs familiaux sommes concernés dans la prévention, l'identification, | 7/29/2025 11:11 AM |

Ce questionnaire vise à mieux comprendre les pratiques, les défis et les besoins des médiateurs familiaux confrontés à des situations impliquant des violences intrafamiliales. Merci pour votre participation
 l'orientation. Nous sommes un maillon essentiel porteur de cette question de l'exercice conjoint de l'autorité parentale en contexte de violences intra-familiales.

SurveyMonkey

| | | |
|----|---|--------------------|
| 73 | Lors d'une situation où il y avait eu un épisode de violence. Après avoir proposé un entretien individuel, le 1er entretien commun s'est déroulé en visio. Cet entretien a permis de lever certaines barrières... le rendez-vous suivant, Monsieur et Madame ont accepté de se rencontrer. | 7/22/2025 3:16 PM |
| 74 | La violence a évolué dans ses manifestations, les coups sont moins fréquents au profit de violences plus sournoises (verbale, psychologique, économique ...) | 7/7/2025 11:14 AM |
| 75 | Je n'ai jamais rencontré de difficulté particulière liée à des violences dans le cadre des médiations que j'ai pu mener. | 7/7/2025 10:53 AM |
| 76 | Le médiateur a cœur de ne pas mettre en place de médiation si les conditions ne sont pas réunies et qu'elle pourrait mettre en danger l'un ou plusieurs de ses participants. Une plus grande confiance devrait être portée sur son professionnalisme à repérer ce qui pourrait être les limites de la mise en place d'une médiation. Ce qui n'empêche pas la formation continue et la veille sur ce sujet. | 7/7/2025 10:31 AM |
| 77 | Quand la violence a été ponctuelle et est reconnue par l'auteur et qu'il est possible d'en parler en séance la médiation permet aux personnes d'élaborer ensemble autour de leur séparation. Sans cet accès à la médiation l'auteur, bien souvent, n'a plus accès à ses enfants | 7/5/2025 1:25 PM |
| 78 | Je suis à mi-temps médiatrice familiale et à mi-temps intervenante sociale en gendarmerie. Ces 2 champs se mêlent de plus en plus, dans les entretiens avec les personnes, quel que soit la porte d'entrée. | 7/3/2025 11:23 AM |
| 79 | Non | 6/13/2025 10:09 AM |
| 80 | Non | 6/13/2025 8:52 AM |
| 81 | J'ai reçu plusieurs pères privés de leurs enfants par leur ex compagne les accusant de violence et mettent en œuvre des actions juridiques en vue de priver ces pères de leur autorité parentale ! Violences réelles ou alibis utilisés par un des parents pour éliminer l'autre de la vie des enfants ?? Difficile de démêler le vrai du faux | 6/11/2025 6:09 PM |
| 82 | Les personnes qui mentionnent la violence avant de venir en médiation familiale, elles soulignent également que la parole doit être rétablie. Sans cette communication, elles peuvent justement se retrouver à effectuer ces actes violents. La violence d'une personne n'est pas forcément qu'une violence systémique, inscrite dans le lien depuis toujours entre deux personnes. Elle peut aussi être la traduction des émotions qui ne se s'expriment pas. Permettre à la parole de transformer cela, c'est aussi permettre à des individus de mobiliser la parole plus facilement tout en permettant d'avoir un sentiment de réussite à se sortir des blocages avec celle-ci. Si entre des séances de médiation familiale, la violence continuait, alors l'arrêt de celle-ci paraît évidente car les participants ne sont pas en mesure d'approcher le lien autrement. Si elle continuait, elle pourrait être contre-productive. | 6/11/2025 4:20 PM |
| 83 | Sur la questions des violences, ce qui me pose le plus question c'est la question de notre légitimité, là où on nous dit de ne pas y aller et du coup en cas de besoin d'aide, le regard qui peut être porté sur le travail engagé est parfois compliqué. Un partenariat avec les associations d'aides aux victimes est très compliqué, car très fermé. Je pense qu'il n'y a pas une seule réponse à ce type de situations et à nous aussi d'être vigilants dans leur prise en charge. | 6/6/2025 8:58 AM |
| 84 | Non | 5/27/2025 11:35 AM |
| 85 | Empêcher les victimes de violences d'avoir accès, si elles le souhaitent, à la médiation familiale revient à les maintenir dans une infantilisation qui est une forme de violence. Avec la médiation, ces victimes pourront adapter et s'approprier un cadre qui leur permettrait de se sentir en sécurité. | 5/27/2025 11:20 AM |
| 86 | 1/ Le médiateur déontologiquement ne prend pas de médiation qu'il estime ne pas pouvoir mener. 2/ J'ai eu l'expérience d'une médiation où j'ai laissé aux personnes le droit d'employer leur vocabulaire habituel ponctué de connard/salaud/putain/fait chier/enculé/frigide et qui sont partis de la médiation en disant "qu'ils ne s'étaient jamais aussi bien parlé de leur vie". 3/ J'ai accepté en médiation que Mme rende sa dot à Mr alors que le contexte de radicalisation et les violences commises étaient massives ; où aurait-elle pu le faire ailleurs? | 5/27/2025 9:49 AM |
| 87 | Pour permettre une diminution des VIFS à l'avenir, commençons par intervenir dans les écoles et formons les enfants à la médiation de façon plus systématique. | 5/26/2025 7:14 PM |
| 88 | Pour le moment non merci | 5/26/2025 4:21 PM |

Ce questionnaire vise à mieux comprendre les pratiques, les défis et les besoins des médiateurs familiaux confrontés à des situations impliquant des violences intrafamiliales. Merci pour votre participation.

SurveyMonkey

89

les situations de violences psychologique peuvent être difficiles à déceler et gérer et notamment quand les enfants peuvent être impliqués

5/26/2025 4:19 PM

90

Non, merci pour ce travail.

5/26/2025 11:21 AM

91

Me concernant, je fais en sorte d'adapter la prise en charge à chaque situation. Il n'y a pas de réponse universelle. Cela va dépendre du type de violence, du moment où elles se sont produites, si elles sont réciproques ou non, de ce qu'en disent les personnes.

5/26/2025 9:07 AM